



Pyrénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

NOS PARTENAIRES





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

RAPPORT MORAL

André OLIVE - Président

Hommage aux personnes disparues

- Jean-François GUIEYSES, compagnon de route de Jean TISSONNIERES, officiel, archevêque volant et grand perchiste devant l'éternel.
- Marc CROS, président de l'ASPTT de Montpellier, président du comité d'athlétisme de l'Hérault.
- Nathalie DUVAL, athlète, encadrante des jeunes catégories et proche de Jean-Paul BRACKMAN.
- Jean-Luc SENAT, entraîneur de Hilary KPATCHA, professeur EPS, il était le responsable académique des jeunes officiels.
- Claude GAUDIN, officiel spécialiste ariégeois du Logica.
- Danièle BRAHIMI, longtemps la Présidente emblématique de l'US Colomiers.
- Yvette MONGINOU-TROMBETTA, athlète exceptionnelle de l'ES AUSSILLON, 4^o des JO de LONDRES en 1948, professeur d'EPS, entraîneur et Officiel pendant plus de 50 ans.

Rapport Moral du Président

- Les Résultats Sportifs
- L'Equipe de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie
- L'investissement des clubs dans la politique de la LAO
- La Formation
- Le GTO, l'ETR, le Pôle, le PNPO, les CRE, le CNS et les CNET
- La compréhension du déficit de 2022 et la poursuite de la politique de projets en 2023
- Conclusion et perspectives



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

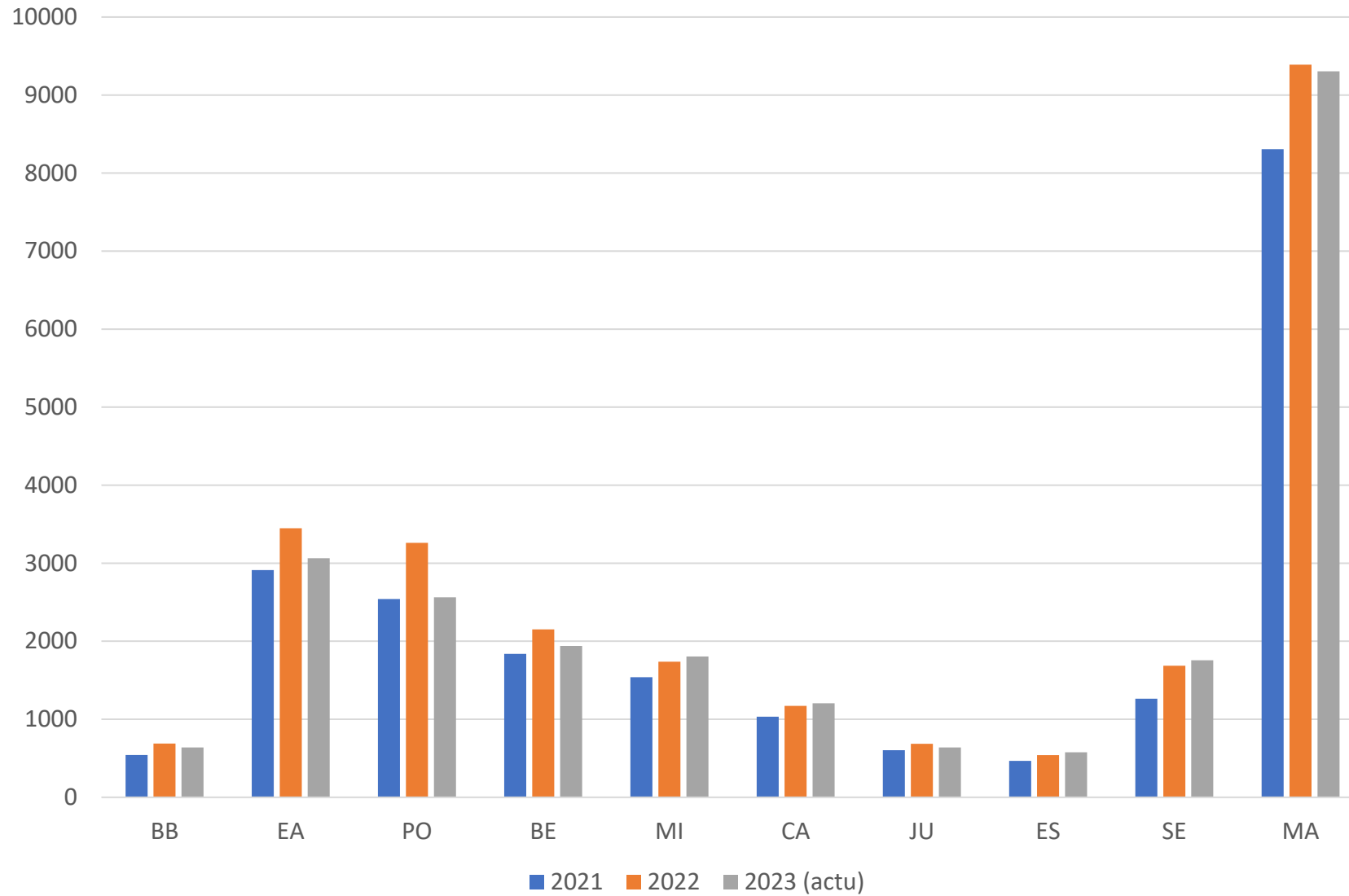
Chantal DUPRAT- Secrétaire Générale

STATISTIQUES – saison 2022

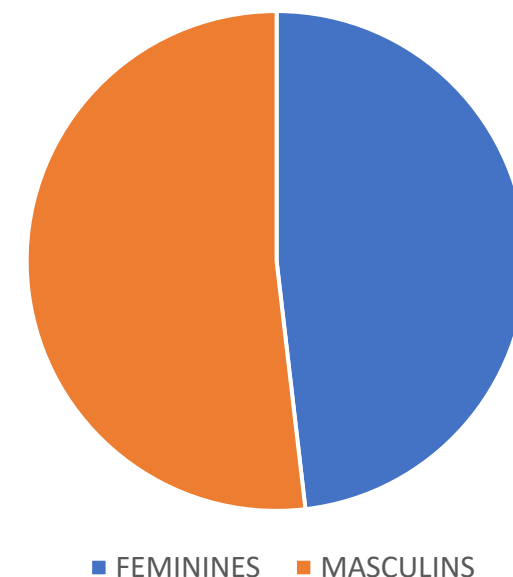
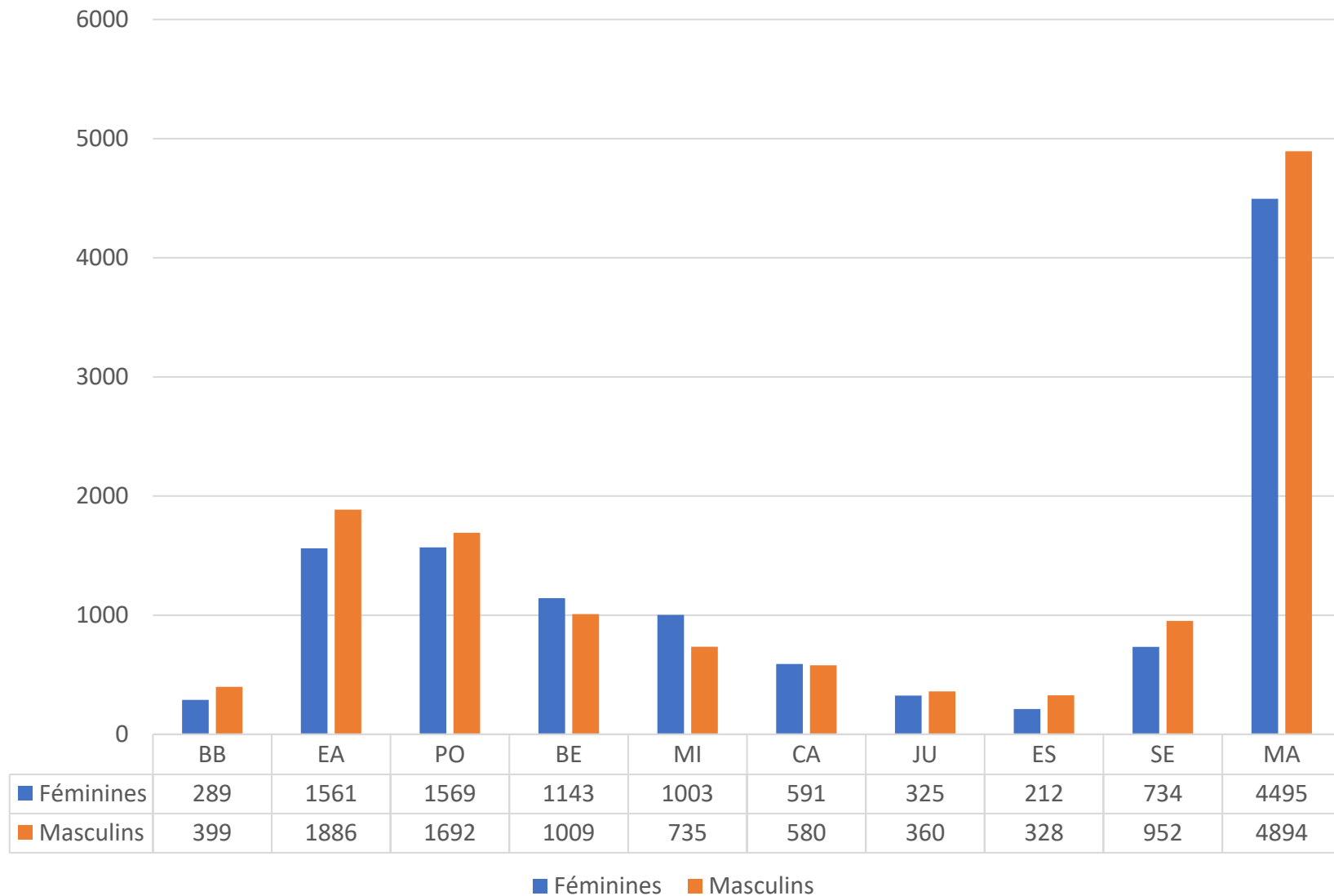
ETAT DES LICENCES (PAR LIGUE)				
		31/08/2021	31/08/2022	%
	TOTAUX	259 641	302 368	116,46%
1	47 I-F	43030	51715	120,18%
2	40 ARA	27792	32018	115,21%
3	49 N-A	23956	27970	116,76%
4	51 P-L	22495	25239	112,20%
5	46 H-F	21100	25576	121,21%
6	50 OCC	21564	24757	114,81%
7	45 G-E	20261	23522	116,09%
8	52 PCA	18106	21524	118,88%
9	42 BRE	15651	18338	117,17%
10	48 NOR	13046	15885	121,76%
11	43 CEN	10652	12038	113,01%
12	41 BFC	9031	10537	116,68%
13	60 REU	3998	4836	120,96%
14	54 GUA	2674	2191	81,94%
15	56 MAR	2201	1947	88,46%
16	44 COR	1263	1446	114,49%
17	59 P-F	891	859	96,41%
18	58 N-C	853	845	99,06%
19	55 GUY	638	670	105,02%
20	57 MAY	384	439	114,32%
21	61 W-F	55	16	29,09%

- En augmentation 24 757 licenciés en 2022 - quasiment revenus aux valeurs de 2020 avant les années COVID, dont la saison se terminait au 31 octobre !
- Nous occupons en 2022, **le 6^e rang** des ligues en nombre de licenciés.

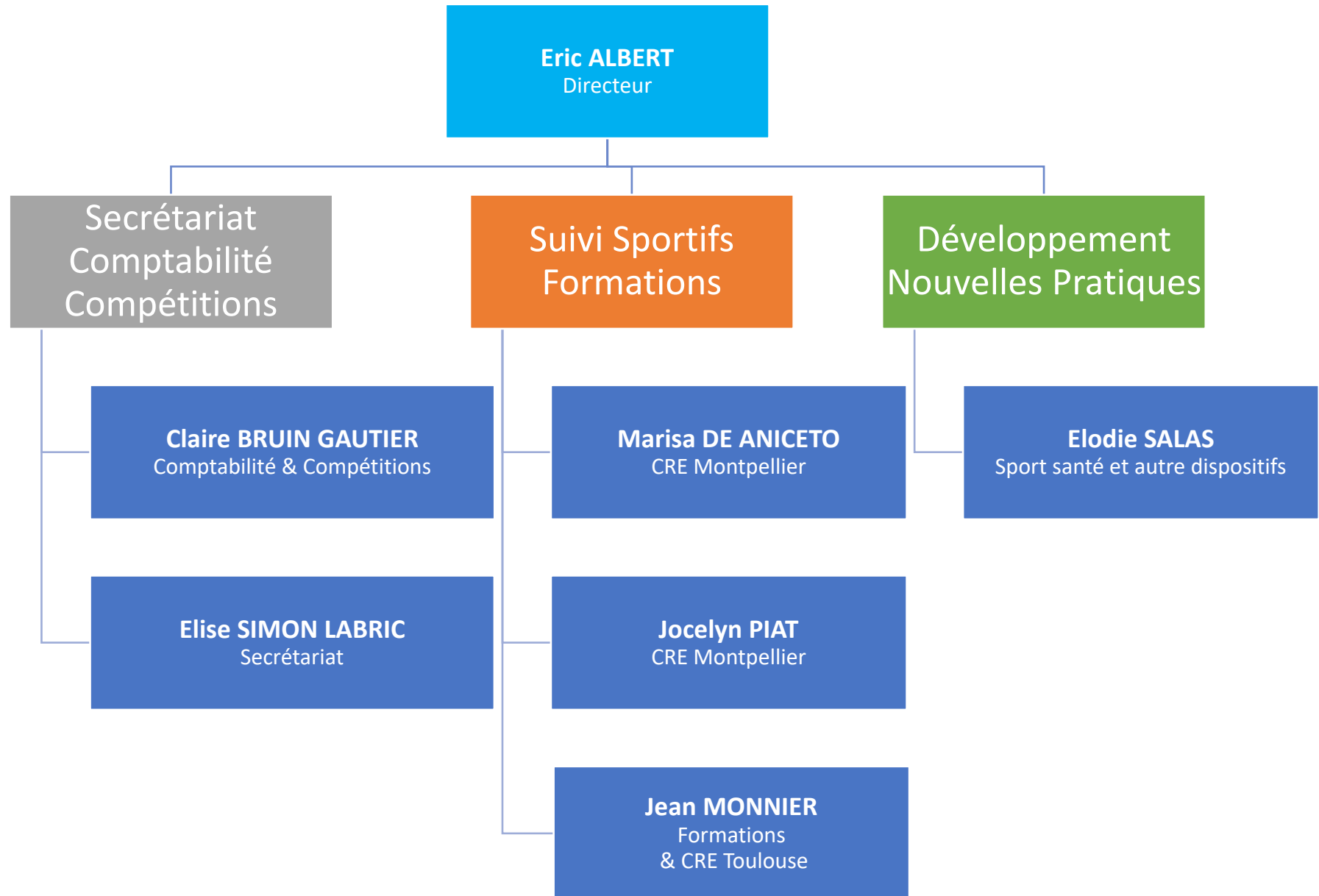
Répartition selon les catégories



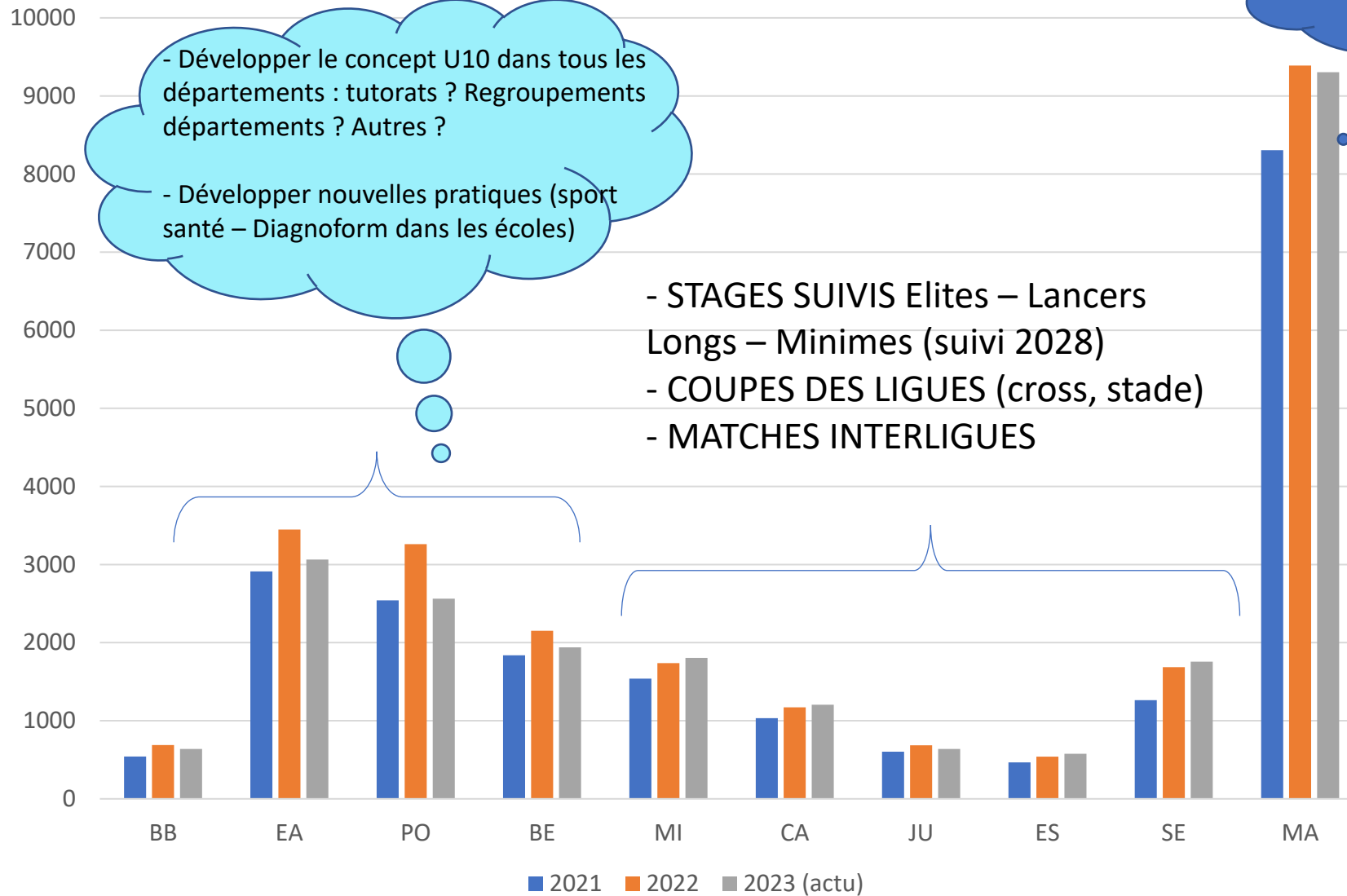
Répartition selon le sexe



Féminines : 11922 – 48,15%
Masculins : 12835 – 51,85%
Différentiel de 913 licences



Actions par les Techniciens / Employés de la ligue d'Occitanie





JOB DATING

DU STADE VERS L'EMPLOI





MONTAUBAN



CASTRES



Mais aussi ... MONTPELLIER ET
TARBES

OBSERVATOIRE DE LA FORME



QUI ?

La Ligue d'Athlétisme d'Occitanie, organe déconcentré de la Fédération Française d'Athlétisme en partenariat avec l'Institut des Rencontres de la Forme.



QUOI ?

Evaluation gratuite de la condition physique des élèves de CE1, CE2 et CM1 en 5 tests. Pour chaque enfant, à l'issue des tests, un diplôme et une fiche des résultats seront transmis à l'école.



COMMENT ?



- ✓ En fournissant 10 à 11 bénévoles.
- ✓ En remplissant un fichier Excel par classe en amont de la rencontre.
- ✓ Les élèves passeront par groupes de 12 enfants.

COMMENT ?

- ✓ Une classe est testée en 1 heure environ.
- ✓ Un parcours de 5 tests : test d'endurance, de coordination, de force-vitesse, de vitesse et de souplesse.



OÙ ?

Dans un gymnase de 40 m de longueur et 20 m de largeur ou sur un terrain de sport de la même dimension.

POURQUOI ?

- ✓ Obtenir un bilan.
- ✓ EPS adaptée aux ressources motrices des élèves.
- ✓ Les résultats sont utiles à la mise en place et au suivi des politiques santé des villes.





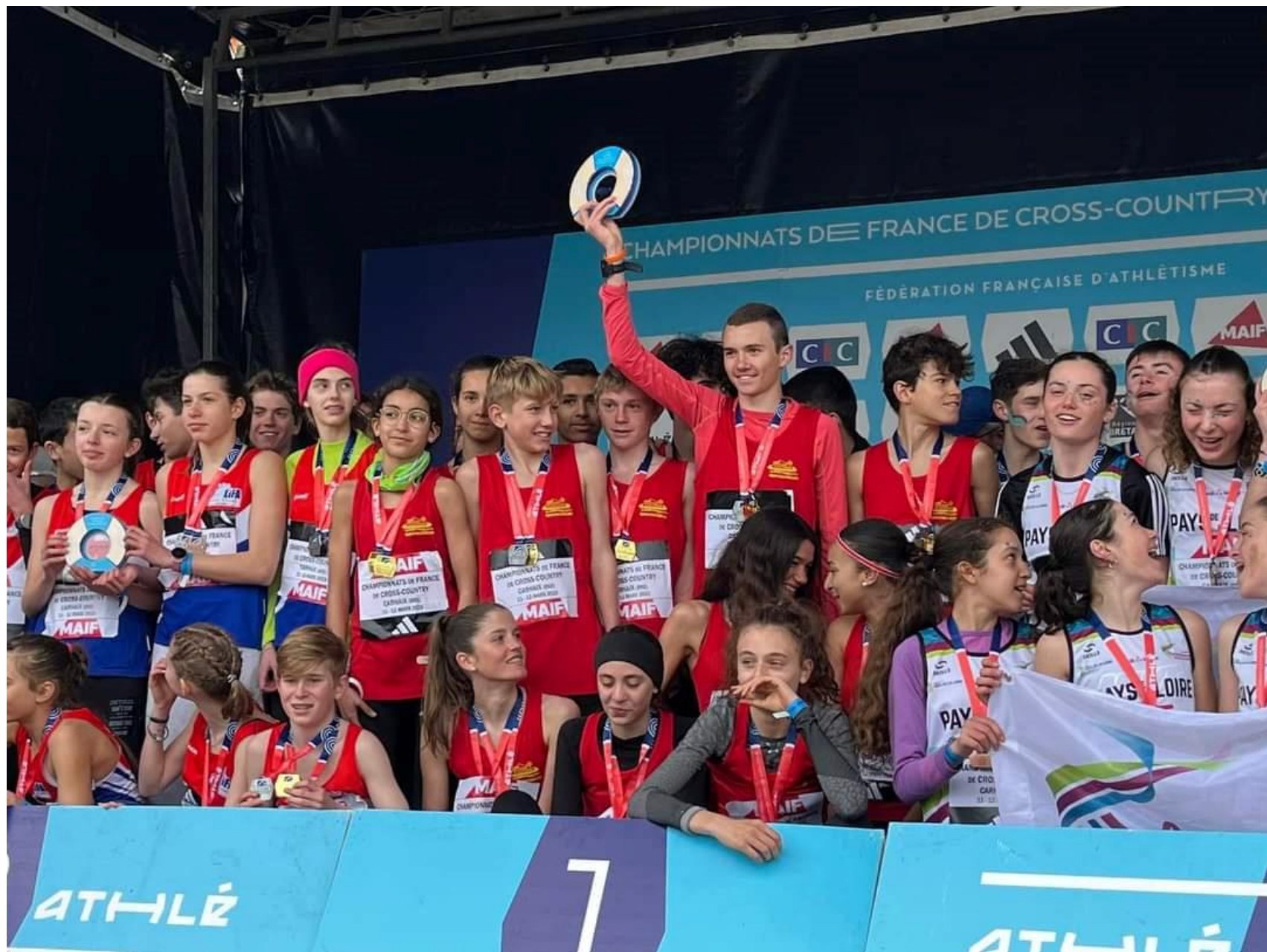
MÉDAILLÉ DE BRONZE AU TRIPLE SAUT à [MUNICH](#) le 17 août 2022



Istanbul – Championnat d'Europe en salle

Kévin Mayer – Champion – 6348 points en heptathlon

Benjamin Robert – Vice-champion – 1'47''34 sur le 800m



CARHAIX :

Coupe de France
des ligues

1^{ère} place des MIF
2^e place des MIM

1^{ère} Ligue de France !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

BILAN FINANCIER

Alain CABANIOLS - Trésorier Général

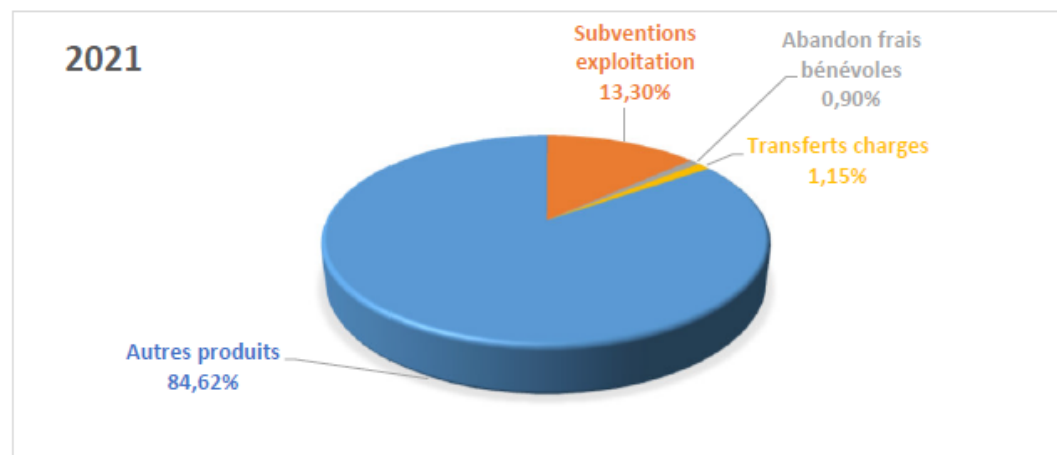
Gilles TOURNIER – Cabinet Comptable TOURNIER

COMPTE DE RESULTAT 2022

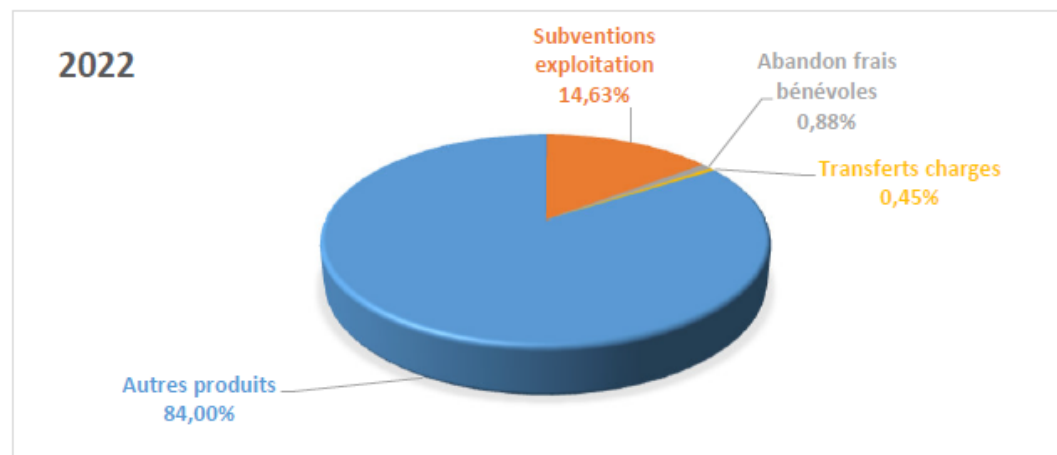
PRODUITS EXPLOITATION 620 508 €	➔	PRODUITS EXPLOITATION N-1 496 264 €
-		
CHARGES EXPLOITATION 684 508 €	➔	CHARGES EXPLOITATION N-1 420 983 €
↓		
RESULTAT EXPLOITATION -64 000 €	➔	RESULTAT EXPLOITATION N-1 75 281 €
+		
RESULTAT FINANCIER 5 523 €	➔	RESULTAT FINANCIER N-1 1 813 €
+		
RESULTAT EXCEPTIONNEL 13 793 €	➔	RESULTAT EXCEPTIONNEL N-1 53 732 €
↓		
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 -45 842 €	➔	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 130 503 €

REPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2021	%
Vente matériel	150	0,03
Subventions exploitation	66 000	13,30
Abandon frais bénévoles	4 463	0,90
Transferts charges	5 701	1,15
Autres produits	419 950	84,62
TOTAL	496 264	100



	2022	%
Vente matériel	200	0,03
Subventions exploitation	90 788	14,63
Abandon frais bénévoles	5 475	0,88
Transferts charges	2 814	0,45
Autres produits	521 231	84,00
TOTAL	620 508	100



DETAIL DES AUTRES PRODUITS

	2021	2022	Variation
Stages participation athlètes	4 825	23 759	18 934
Label CRCHS	2 865	5 164	2 299
Participation FFA	3 080	6 699	3 619
Cotisations Centre entraînement	1 000	2 000	1 000
Licences	343 918	375 486	31 568
Cotisations des Clubs	19 467	19 800	333
Droits de mutation	37 060	42 880	5 820
Prestations	0	33 601	33 601
Partenariat	0	6 000	6 000
Autres	7 735	5 842	-1 893
TOTAL	419 950	521 231	101 281

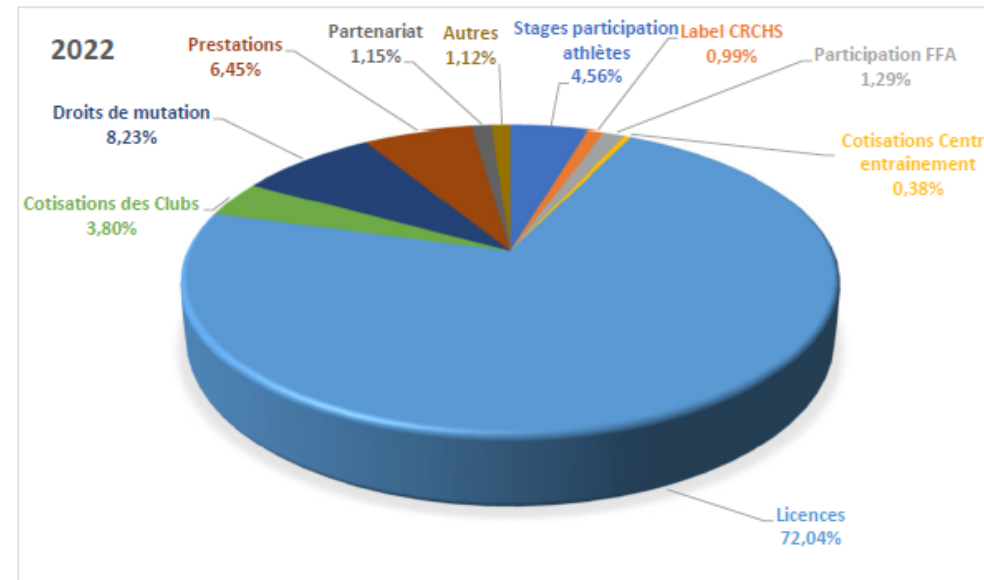
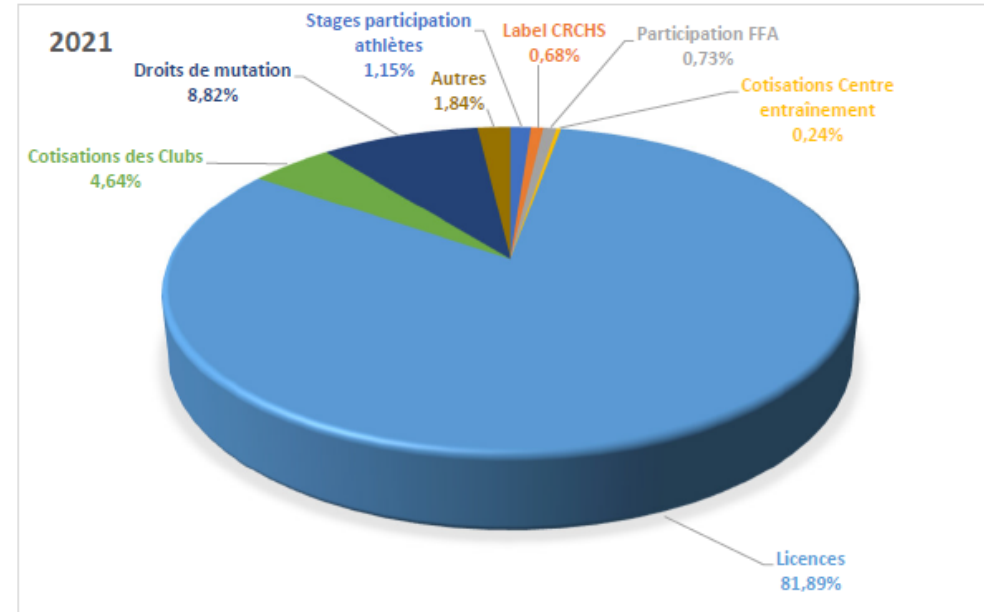
Licences : 375 486 € contre 343 918 € en 2021 (+9,18 %)

Le pourcentage de reversement à FFA et CDA est d'environ 71 %

Les licences représentent 72,04 % des autres produits

Mise en place de diverses prestations (33 601 €)

Mise en place d'un partenariat (6 000 €)

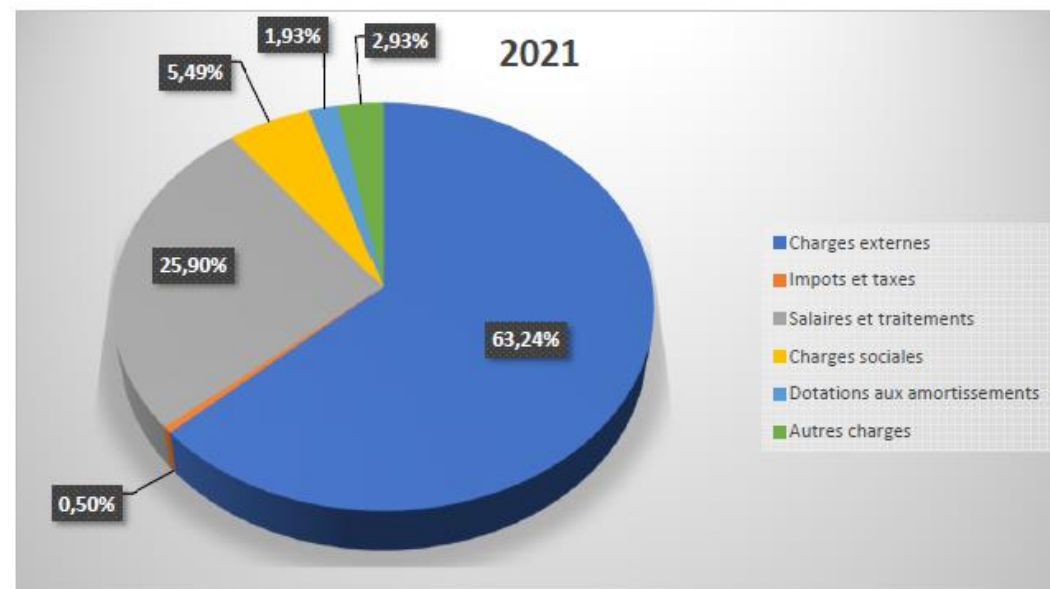
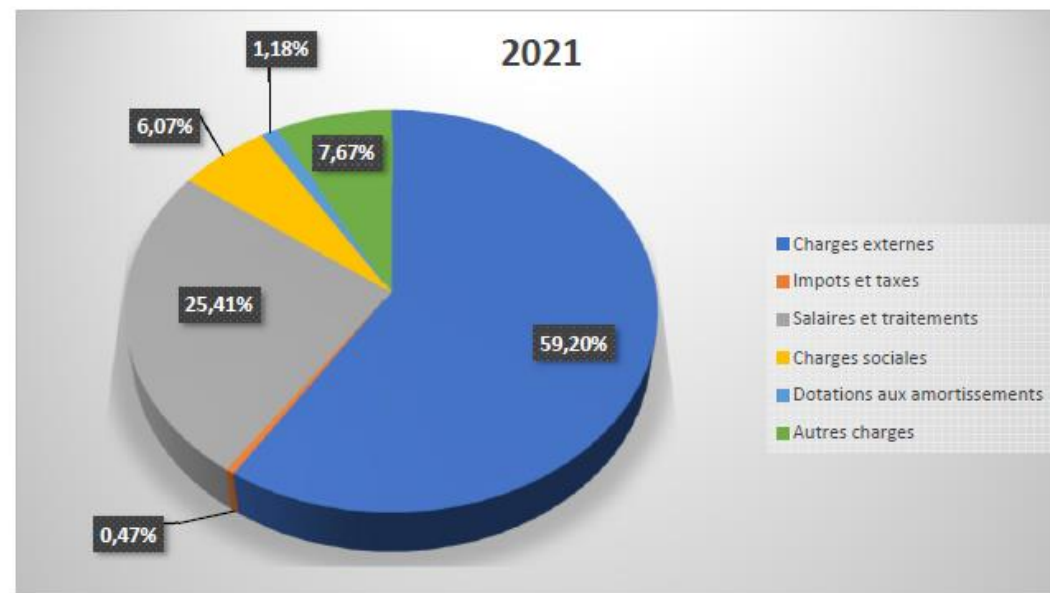


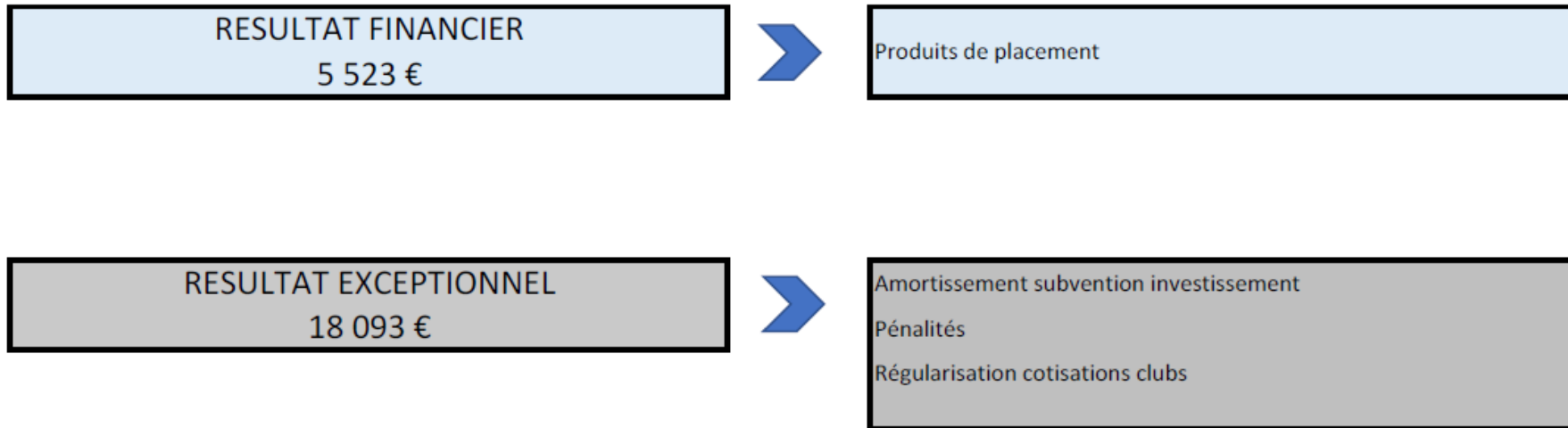
REPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

	2021	2022	Variation
Charges externes	249 201	432 903	183 702
Impôts et taxes	1 980	3 450	1 470
Salaires et traitements	106 988	177 295	70 307
Charges sociales	25 565	37 613	12 048
Dotations aux amortissements	4 971	13 206	8 235
Autres charges	32 278	20 041	-12 237
TOTAL	420 983	684 508	263 525

Augmentation des charges externes de façon globale : activité normale
Ces charges sont en adéquation avec celles de 2019 (avant COVID) avec malgré tout une augmentation essentiellement des frais d'hébergement de restauration et de déplacement.

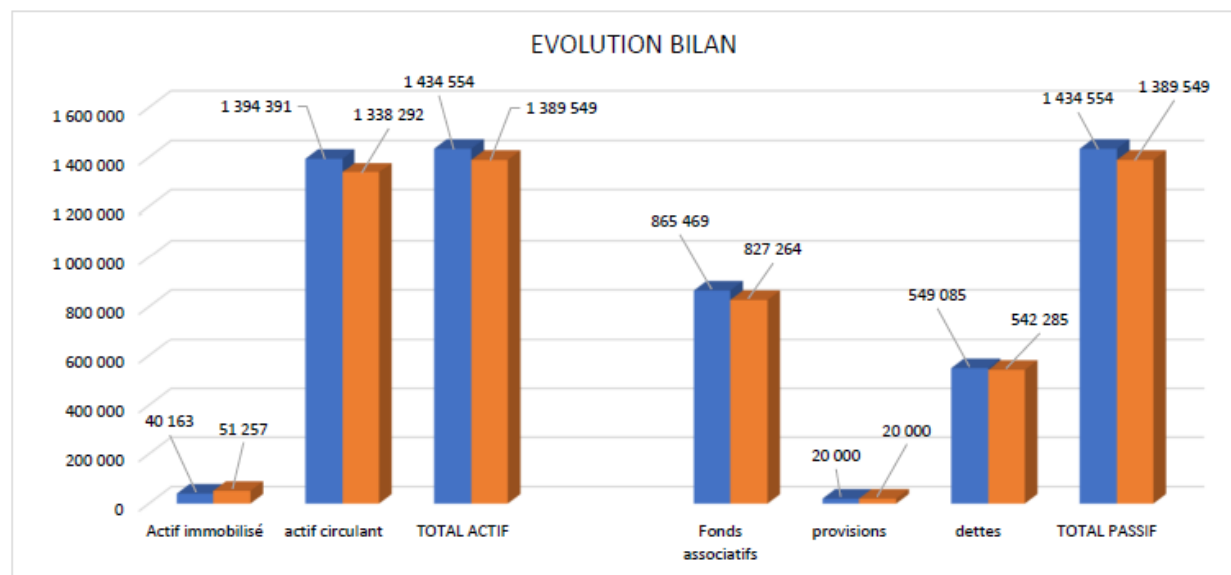
Augmentation des charges de personnel : 7 salariés en 2022 contre 5 en 2021
+ Intervenant stage à plusieurs reprises dans l'année





REPARTITION DES MASSES DU BILAN

	2021	2022
Actif immobilisé	40 163	51 257
actif circulant	1 394 391	1 338 292
TOTAL ACTIF	1 434 554	1 389 549
Fonds associatifs	865 469	827 264
provisions	20 000	20 000
dettes	549 085	542 285
TOTAL PASSIF	1 434 554	1 389 549



- **Actif immobilisé** : augmentation due à l'acquisition de matériel et d'un chronomètre électrique
- **Actif circulant** : comporte notamment la trésorerie (1 260 735 € au 31 Décembre 2022) et les subventions à recevoir
- **Fonds associatifs** : variation de 38 205 € correspondant au résultat de l'exercice pour -45 842 € et au traitement des subventions d'investissement pour 7 637 €
- **Provisions** : provision pour couvrir le risque URSSAF (20 000 €). Pour rappel la ligue a fait l'objet d'un contrôle URSSAF en 2017. Le redressement s'élevait à 5 553 €
- **Dettes** : Dû fournisseurs + dettes fiscales et sociales + clubs



Pyrénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

NOS PARTENAIRES



TARIFS DES PARTS LICENCES LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE SAISON 2024

Catégorie	COMP	LOISS	LOISR	ENTR	DECO	ENCA
BABY				6,00 €	17,00 €	
EVEIL ATHLETIQUE				6,00 €	17,00 €	
POUSSIN				6,00 €	17,00 €	
BENJAMIN	20,00 €			6,00 €		
MINIME	20,00 €			6,00 €		20,00 €
CADET	20,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €		20,00 €
JUNIOR	20,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €		20,00 €
ESPOIR	20,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €		20,00 €
SENIOR	20,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €		20,00 €
MASTER	20,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €		20,00 €



Pyrénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

NOS PARTENAIRES



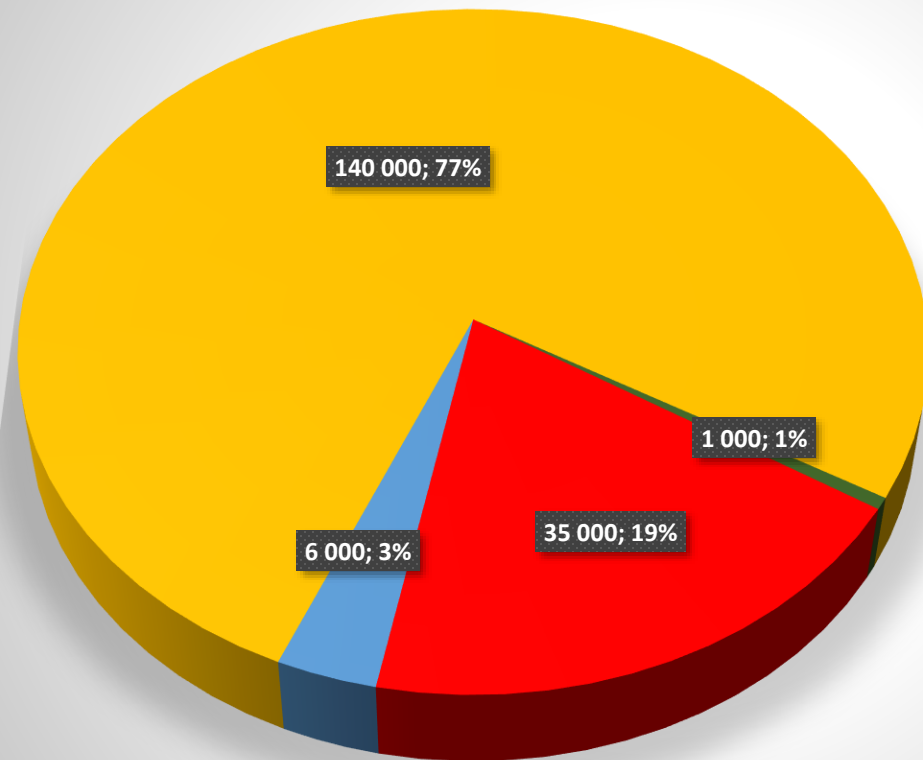
BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

		CHARGES	PRODUITS
		747 000,00 €	747 000,00 €
1000	ATHLE PISTE	182 000,00 €	1 000,00 €
2000	PERFORMANCES et HAUT NIVEAU	213 000,00 €	33 500,00 €
3000	RUNNING	36 000,00 €	
4000	ATHLE FORME ET SANTE	14 000,00 €	3 000,00€
5000	FORMATION	13 000,00 €	
6000	STRUCTURE LIGUE	64 000,00 €	453 500,00 €
7000	ADMINISTRATION	225 000,00 €	
8000	SUBVENTIONS		256 000,00 €

ATHLÉ PISTE

		CHARGES		PRODUITS	
1000	ATHLE PISTE	182 000,00 €		1 000,00 €	
Répartition des produits - Athlé Piste					
				1 000,00 €	
	1699	Autres			
	1700	Publications	1 500,00 €		
	1900	Divers	500,00 €		

Répartition des produits - Athlé Piste

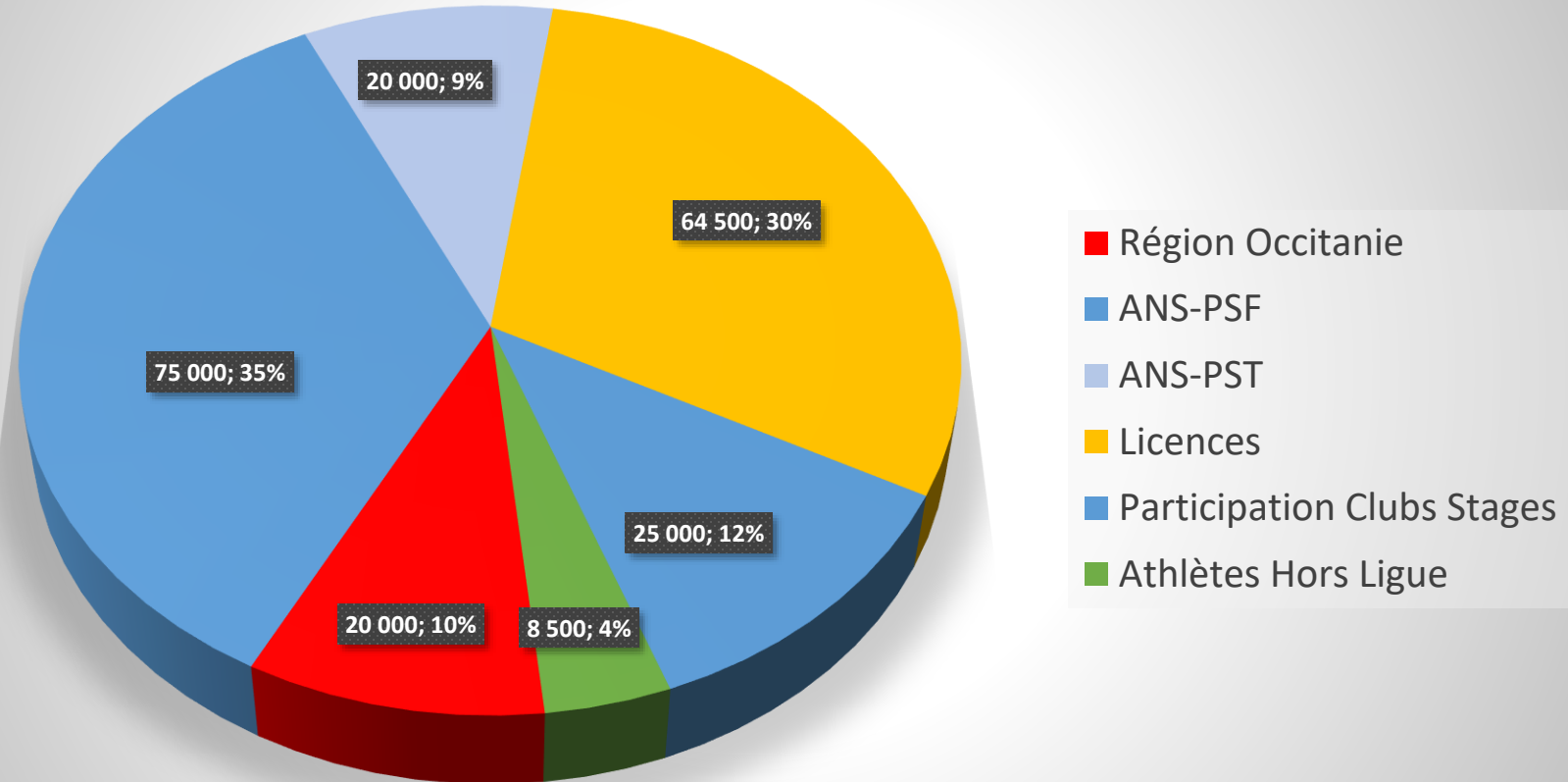


- Région Occitanie
- ANS-PSF
- Licences
- Pénalités

PERFORMANCE et HAUT NIVEAU

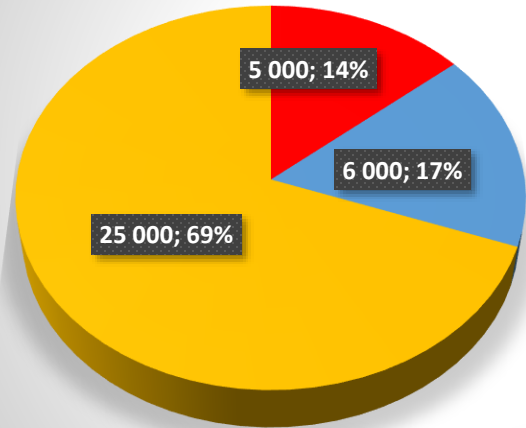
		CHARGES	PRODUITS
2000	PERFORM		
	2100 STA		
	210		00 €
	210		00 €
	210		00 €
	2200 CEN		
	221		00 €
	222		00 €
	223		
	224		
	2300 SEC		
	231		
	232		
	233		
	239		
	2400 POL		
	241		
	242		
	243		00 €
	244		
	2500 SUIV MEDICAL RESEMENTAIRE		2 000,00 €
	2600 FONCTIONNEMENT ETR		10 000,00 €

Répartition des produits - Performances et Haut Niveau



RUNNING, ATHLE FORME et SANTÉ, FORMATION

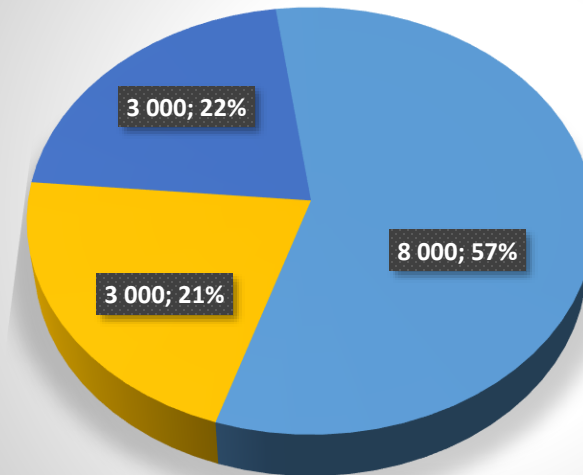
Répartition des produits - Running



- Région Occitanie
- ANS-PS
- Licence

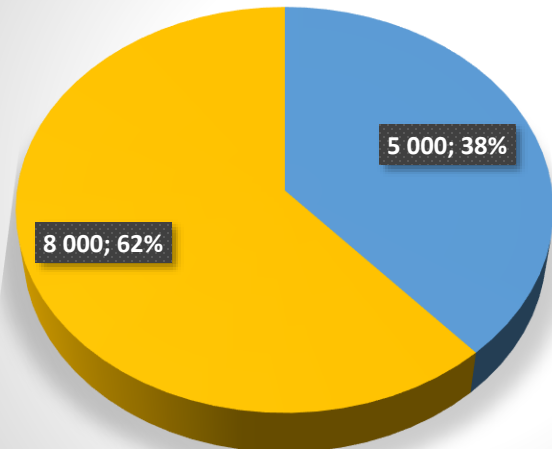
	PRODUITS	
0 €		
2 000,00 €		
3 000,00 €		
1 500,00 €		
0 €		

Répartition des produits - Forme et Santé



- Prestations
- ANS-PSF
- Licences

Répartition des produits - Formation

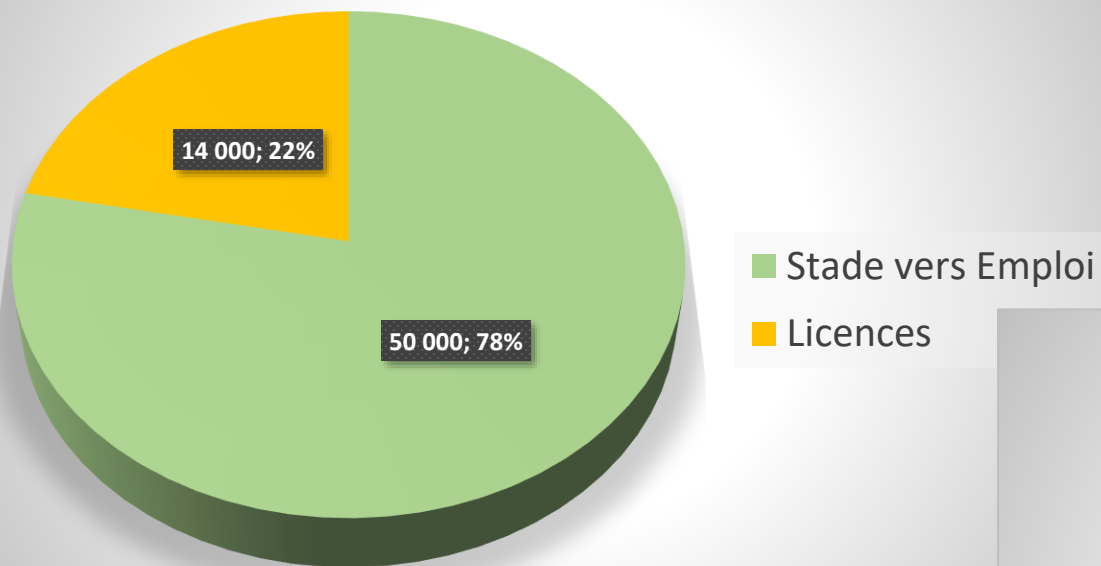


- ANS-PSF
- Licences

1 500,00 €		
4 000,00 €		
2 000,00 €		
2 000,00 €		
2 000,00 €		

STRUCTURE et ADMINISTRATION LAO

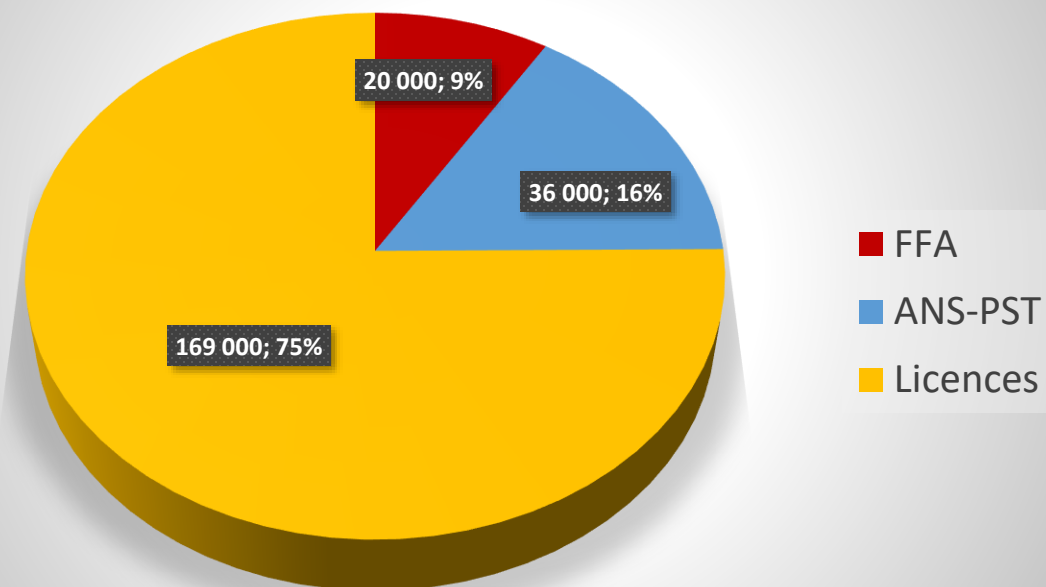
Répartition des Produits - Structure Ligue



		PRODUITS	
		453 500,00 €	
0 €			
	4 000,00 €		
	2 000,00 €		
	6 000,00 €		

7000	ADMINISTRATION	225 000,00 €	
	7100 SALAIRES ET CHARGES		1
	7200 FONCTIONNEMENT SALARIES		
	7300 SIEGE LAO		

Répartition des produits - Administration



SUBVENTIONS

				CHARGES	PRODUITS
8000	SUBVENTIONS				256 000,00 €
	8100	REGION OCCITANIE			
		8110	FONCTIONNEMENT		60 000,00 €
		8120	INVESTISSEMENT		20 000,00 €
		8199	AUTRES		
	8200	ANS			
		8210	ANS-PSF		100 000,00 €
		8220	ANS-PST		36 000,00 €
		8299	AUTRES		20 000,00 €
	8900	AUTRES			20 000,00 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

		CHARGES	PRODUITS
		747 000,00 €	747 000,00 €
1000	ATHLE PISTE	182 000,00 €	1 000,00 €
2000	PERFORMANCES et HAUT NIVEAU	213 000,00 €	33 500,00 €
3000	RUNNING	36 000,00 €	
4000	ATHLE FORME ET SANTE	14 000,00 €	3 000,00€
5000	FORMATION	13 000,00 €	
6000	STRUCTURE LIGUE	64 000,00 €	453 500,00 €
7000	ADMINISTRATION	225 000,00 €	
8000	SUBVENTIONS		256 000,00 €



Pyénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

NOS PARTENAIRES



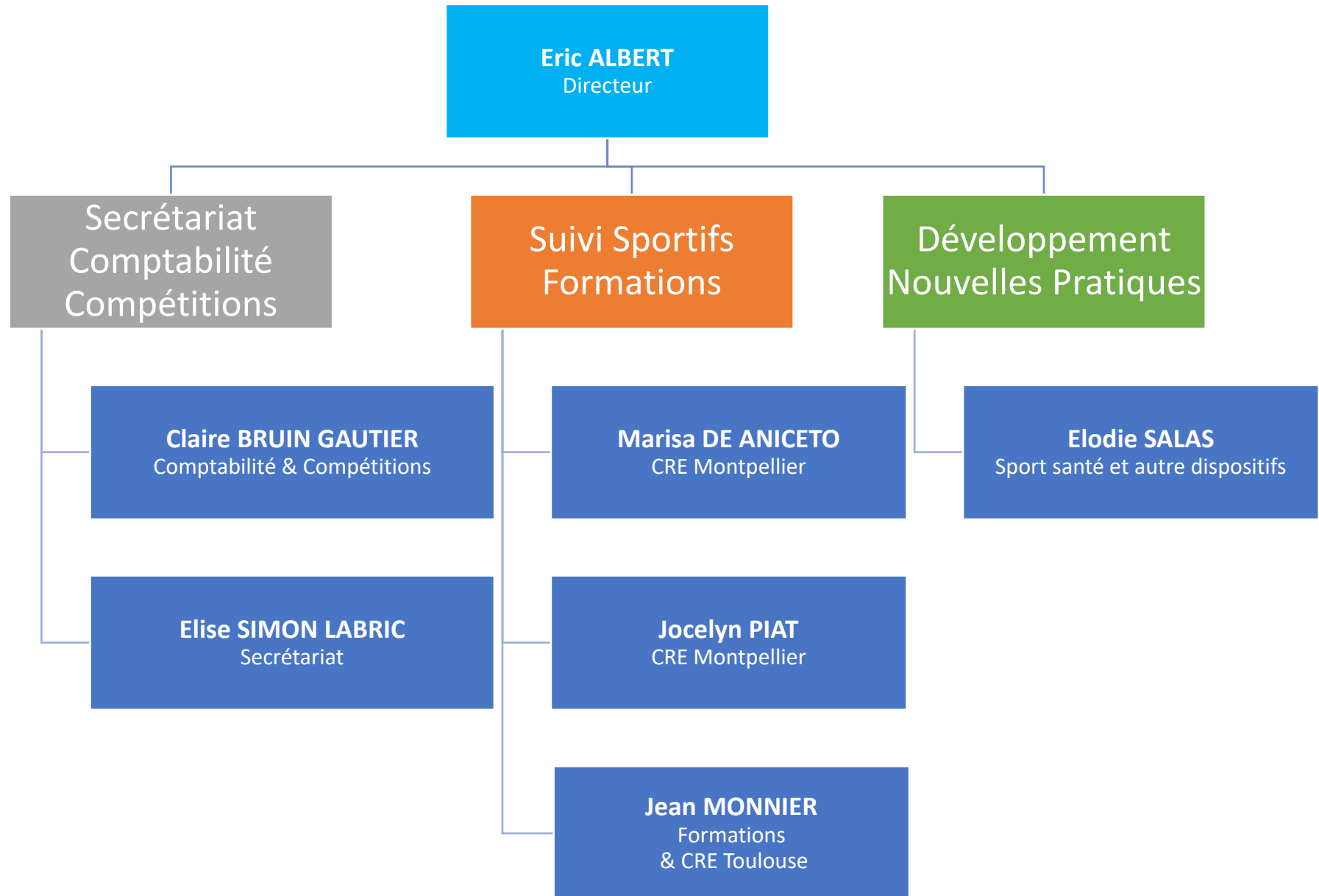


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

INTERVENTION DU DIRECTEUR

Eric ALBERT- Directeur



1

Résultat PSF 2022 en Occitanie

Structure	Subvention PSF 2022	Remarque
Clubs	106 100 €	26 clubs subventionnés 36% des clubs éligibles subventionnés
Comités Départementaux	53 845 €	9 CD / 13 subventionnés
Ligue	32 900 €	
TOTAL	192 845 €	

2 | **Campagne PSF 2023 : quelques rappels**

- Être labellisé pour pouvoir prétendre au PSF
- Subvention minimale de 1 500€ (1 000€ en ZRR)
- Dossier à déposer sur CompteAsso (code 932)
- Clubs : 2 actions, dans 2 secteurs différents
 - Une 3^{ème} action possible sur une action nationale (journées nationales ou Jeux Bouge Athlé)
- Actions à réaliser entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023
- Compte-rendu des actions 2022 à joindre au dossier avant transmission de la demande 2023 (dans CompteAsso directement)

Date limite : le 2 avril 2023

NOS PARTENAIRES



Le Crédit Mutuel, nouveau partenaire de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie

- **Présent sur l'ensemble de nos documents officiels, et espace numérique**
- **Associé à nos événements (Athlé Piste, GTO...)**
- **Fournisseur de petits matériels, goodies etc.**
- **Partenaire bancaire**

Mise en place du nouveau site internet : www.athle-occitanie.fr/wp



Pyénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

NOS PARTENAIRES





MÉDAILLES FÉDÉRALES

Médailles de Bronze 2022

ABRAHAM ALEXIS

BELAUBRE ANTHONY

BELKACEM ALI

BOUOPDA ZOCK VICTOR DEPESKIDOUX

CALVET MATTHIEU

DARDENNE JEAN-PIERRE

DUCOURNEAU JEAN-BERNARD

GAUTIER STEPHANE

GOMEZ CHRISTOPHE

GOULESQUE JEAN

JACOB JEAN-LOUIS

MAGRO REMI

MOURET LAURENT

PUREN SEVERINE

TALLET DOMINIQUE

YOUSSEFI DAVID

MURET AC

STADE RODEZ ATHLETISME*

CA BALMA

ENTENTE NIMES ATHLETISME

S/L A. BEZIERS CAUSSES A.

S/L CASTRES ATHLETISME

TARBES PYRENEES ATHLETISME

S/L ATHLETIC CLUB MONTPELLIER

SATUC TOULOUSE ATHLE

S/L MARCHE NORDIQUE 65

S/L ATHLETIC CLUB MONTPELLIER

S/L ATHLE 632 TOURNEFEUILLE

SATUC TOULOUSE ATHLE

ECLA ALBI*

ATHLETIC CLUB LAURAGAIS

BLAGNAC SC



Médailles d'Argent 2022

AUBRION GERALDINE

BIALIC GOLDIE

BONZOM CORALIE

BONZOM FRANCK

BOUSQUET FLORENCE

CASALE ANDRE

CASTAINGS MARIE-CLAUDE

DELMEE PAULE

DURAND CHRISTOPHE

LANNE PHILIPPE

VALETTE SANDRINE

ATHLE 65 LOURDES PAYS DES GAVES

AC AUCH

S/L US FRONTON ATHLETISME

CA SAINT-GIRONS

S/L AS CARCASSONNE

CA BALMA

S/L SEMEAC OLYMPIQUE

S/L EVEIL MENDOIS ACM

ATHLETISME LOZERE *

ESCLOPS D'AZUN

S/L SC GRAULHET



Médailles d'Or 2022

AUDIC PASCAL

S/L A.C.M RUNNING CLUB

BRACKMAN JEAN-PAUL

CA BALMA

DUDIGNAT MICHEL

SATUC TOULOUSE ATHLE

LEROY GABRIEL

S/L SOUES OMNISPORTS

Médaille de Platine 2022

ROUSSEAU DANIEL

ATHLE LAURAGAIS OLYMPIQUE





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

RAPPORT TECHNIQUE

Jocelyn PIAT – Marisa DE ANICETO – Jean MONNIER

BILAN DES FORMATIONS ENCADREMENT SPORTIF

Saison 2023

Assemblée générale LAO

25/03/2023

1 FORMATION INITIALE : Statistiques

Quelques chiffres à date :

76 sessions de formations en Occitanie : 64 en présentiel, 12 en visioconférence

122 entraîneurs Occitans différents se sont formés depuis le 01/09/2023

Une participation qui augmente progressivement :

→ 4,9 stagiaires/session sur la saison sportive 2022

→ 6,7 stagiaires/session à l'automne 2022 (début saison 2023)

→ 8,9 stagiaires/session au printemps 2023

→ **49 personnes** peuvent à ce jour prétendre à une certification

→ 14 ont été ou vont être évalués

1

FORMATION INITIALE : Offre saison 2023



Niveau 1

Assistant

Niveau 2

Initiateur U7
Initiateur U12
Initiateur U16

Initiateur sprint/haies/relais
Initiateur lancers
Initiateur sauts
Initiateur demi-fond/marche
Initiateur épreuves combinées
Initiateur running

Initiateur marche nordique compétition

Animateur marche nordique forme
Animateur running forme

Niveau 3

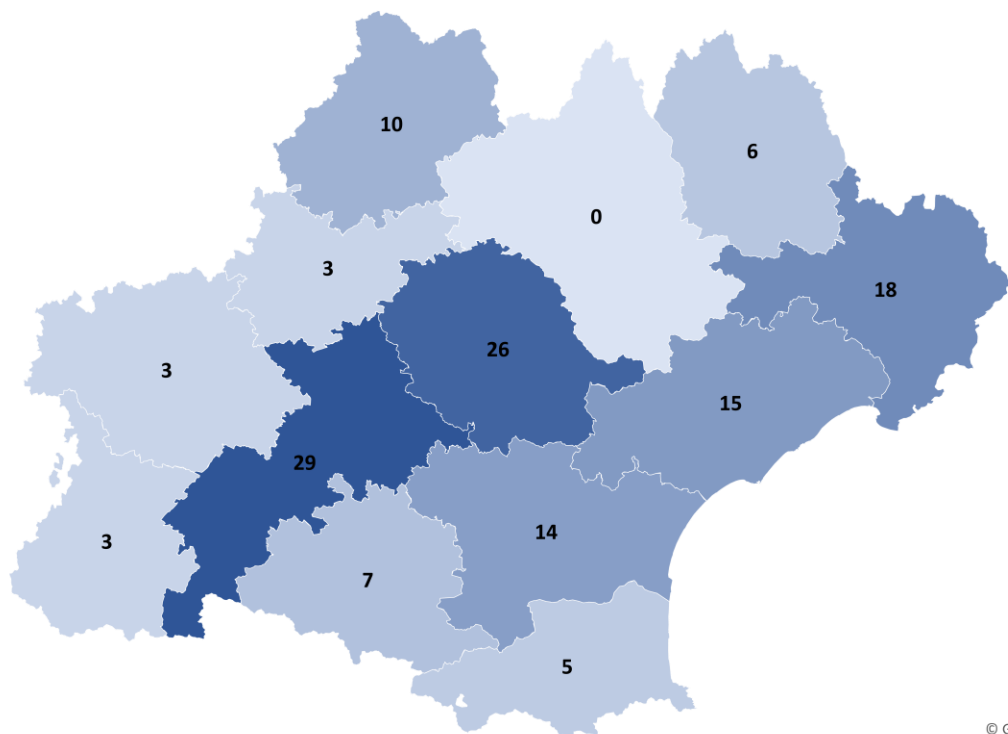
Educateur U7
Educateur U12
Educateur U16

Entraîneur épreuves combinées
Entraîneur trail et course en montagne
Entraîneur demi-fond
Entraîneur saut : longueur, triple, hauteur ou perche
Entraîneur sprint/haies/relais (court ou long)
Entraîneur lancer : poids, disque, marteau ou javelot
Entraîneur marche athlétique
Entraîneur course sur route
Entraîneur marche nordique compétition

Coach marche nordique forme
Coach running forme
Coach athlé forme

1 FORMATION INITIALE : Un constat

Nombre de stagiaires par département



Avec Bing
© GeoNames, TomTom

Lieux d'organisation des sessions

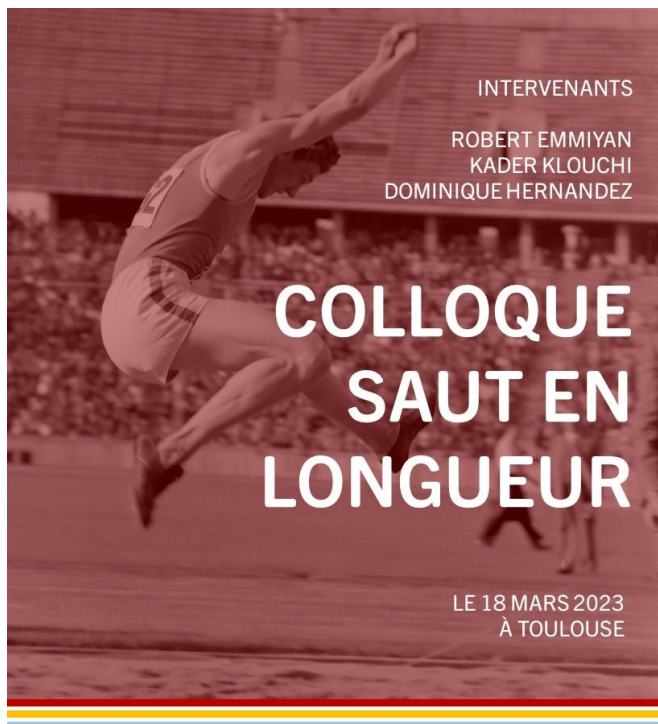


Organisation centrale



Organisation en lien avec club, CDA, ligue voisine

2 FORMATION CONTINUE



**Colloque National sur le saut en longueur
Au CREPS de Toulouse**

55 participants (dont 48 occitans !)

En novembre 2023 (date exacte à venir prochainement !)

Un colloque sur le thème de la prévention des blessures

En lien avec la commission médicale de la LAO

3 FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2023

	En cours de formation à date	Certifiés en 2022/2023
CQP animateur « Ecole d'athlé »	2	0
CQP animateur « Athlé loisir »	1	0
CQP Technicien « Stade »	2	0
CQP Technicien « Demi-fond, marche, running, trail »	5	2
DEJEPS Athlétisme	0	1
DESJEPS Athlétisme	1 <i>*mention demi-fond/marche/hors-stade</i>	1 <i>*mention sauts</i>
TOTAL	11	4

4 PERSPECTIVES

- Continuer de développer les formations initiales de proximité
- Développer la formation continue
 - Relance des clubs et entraîneurs Occitans sur les besoins en formation continue
- Repenser la façon de certifier sur les formations initiales (selon filière & niveau)
- Développer le lien entre LAO/OFA et les UFR STAPS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

INTERVENTION DU REPRÉSENTANT FFA

Didier VAREECQUE – Vice Président FFA



Pyrénées - Méditerranée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Castelnaudary – samedi 25 mars 2023

NOS PARTENAIRES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée Générale 2022 de la LIGUE d'Athlétisme d'Occitanie
25 Mars 2023 – CASTELNAUDARY – Amphithéâtre SOCAMIL
Intervention du Président sur la politique sportive de la Ligue
d'Athlétisme d'Occitanie

Avant de m'adresser à vous, nous commencerons par excuser Mesdames et Messieurs les élus de la Nation, élus territoriaux et élus municipaux, notamment Madame Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, et Monsieur Kamel CHIBLI, Vice-Président de la Région Occitanie et nous remercierons Monsieur Alexandre LUCAS, Inspecteur Jeunesse et Sport de l'Aude de sa présence.

Mesdames et messieurs les dirigeants de l'athlétisme d'Occitanie,

Les années 2020, 2021 nous avez mis à l'arrêt, même notre plan de relance échafaudé, réfléchi, décidé et voté n'avait pas pu être honoré à la hauteur de nos espérances. Nous commençons à nous poser certaines questions sur le moment de notre réelle reprise d'activité. Puis enfin nous avons eu 2022, ouf car si nous pouvions nous plaindre jusqu'alors, force est de constater qu'en 2022 la reprise est là et bien là. Pour preuve, nous avons retrouvé près de 25 000 licenciés pour la saison 2021-2022.

Je ne renouvellerai pas mon couplet de l'an dernier pour justifier notre AG en présentiel, malgré quelques réticences çà et là.

Une AG en présentiel est la vraie expression de la démocratie. La visio-conférence n'en est que l'outil technique, un outil de préparation.

Alors pour aller plus avant dans notre réflexion, entrons dans le vif du sujet.

2022 fut une année prolifique, nous en avons profité, nous en avons largement profité. Nous avons lancé des chantiers, et jamais notre volume d'activité n'a été aussi important.

De plus et je le disais déjà l'an dernier ce rassemblement en AG nous est particulièrement agréable, car comme l'an dernier en présentiel, je suis heureux de vous accueillir dans ce cadre magnifique de l'amphithéâtre de la SOCAMIL, ici à CASTELNAUDARY.

Toutefois, je vous rappelle, pour certains une contrainte forte, très très forte ; il est totalement interdit de fumer dans l'enceinte du complexe ; et ce depuis la barrière de sécurité, là où vous avez dû montrer patte blanche avant de pénétrer l'enceinte grillagée. Je suis désolé pour les fumeurs mais vous devrez attendre d'être à l'extérieur du complexe sur le chemin du restaurant pour allumer votre « tige » ; Notre hôte et les poumons des non-fumeurs vous remercie.

Nous aurons lors de nos agapes, nos traditionnelles remises de médailles et en attendant nos débats, nos échanges, nos moments de passions, et enfin nos décisions qui orienteront l'Athlétisme OCCITAN pendant les quelques années à venir, nous aurons quelques votes à effectuer et pour éviter que la journée ne dure plus que nécessaire nous avons adopté une nouvelle fois la zapette pour accélérer les votes, quitte à ce que cela nous coûte un peu d'argent, mais après tout notre motivation de dirigeant mérite bien d'être encourager en ne passant pas plus de temps qu'il ne faut lors de tâches fastidieuses. Les zapettes devraient nous faire gagner un peu plus d'1h30 plutôt que d'attendre le décompte qui plus est sans surprise, des bulletins.

Malgré tout, je regrette mais j'espère que vous n'avez pas oublié de mettre en route l'enregistrement télévisuel du combat rugbyistique de nos fraternelles équipes de TOULOUSE-CASTRES et MONTPELLIER-PERPIGNAN qui s'affronteront cet après-midi.

Cependant avant de plonger dans nos réflexions, laisser notre passion reprendre le dessus, et évoquer les politiques de notre Ligue sur la saison 2022 et surtout celle de 2023, je souhaiterai que nous prenions un temps de recueillement pour nos glorieux anciens disparus depuis l'an dernier.

- Jean-François GUIEYSES, compagnon de route de Jean TISSONNIERES, officiel, archevêque volant et grand perchiste devant l'éternel.
- Marc CROS président de l'ASPTT de Montpellier, président du comité d'athlétisme de l'Hérault
- Nathalie DUVAL, athlète, encadrante des jeunes catégories et proche de Jean-Paul BRACKMAN
- Jean-Luc SENAT, entraîneur de Hilary KPATCHA, professeur EPS, il était le responsable académique des jeunes officiels
- Claude GAUDIN, officiel spécialiste ariégeois du Logica
- Danièle BRAHIMI, longtemps la Présidente emblématique de l'US Colomiers,
- Yvette MONGINOU-TROMBETTA, athlète exceptionnelle de l'ES AUSSILLON, 4^e des JO de LONDRES en 1948, professeur d'EPS, entraîneur et Officiel pendant plus de 50 ans

Minute de silence

Puisque je viens entre autres d'évoquer la mémoire de Madame TROMBETTA, athlète olympique, la liaison est toute trouvée et je voudrais commencer le corps de mon intervention, en parcourant nos résultats sportifs 2022.

1. Les Résultats Sportifs

La LAO est honorée de pouvoir compter une vingtaine d'internationaux issus des clubs Occitans. De ce travail de performance, à tout seigneur tout honneur, nous distinguerons le champion du Monde de Décathlon Kevin MAYER, mais également Jean-Marc PONTVIANNE, finaliste mondial aussi bien en salle, que lors de la période estivale au triple-saut et qui a vu sa saison couronnée avec une médaille de bronze lors de Europe à Munich.

CHAMPIONNATS du MONDE en SALLE BELGRADE

- Jean Marc PONTVIANNE Entente Nîmes Athlétisme Triple-Saut – 7^e – 16 m 72

MATCH de MARCHE 2 Avril 2022, Podebrady (CZE)

- Dimitri DURAND MA2M – 20 Km – 10^e 1H29"44

GYMNASIADES – 20 Avril 2022 – CAEN

- Seynabou CAMARA – UAO 31 – 400 HAIES – 61" 37

COUPE d'EUROPE du 10 000 Mètres

- Melody JULIEN Association Multisports Montredonnaise Résultats : 40^e – 33'52"93

JEUX MEDITERRANEENS

- Eloise DE LA TAILLE – BALMA 4 x 100 – Résultats : 2^e – 44"63

Championnats d'Europe U18 (CADET)

- GONZALEZ MOYANO Joaquim – A 632 – 3 000 Mètres – 7. 8'24"43

- CONJUNGO Samuel – TARN SA – Disque – 12^e 52 m 03

COUPE du MONDE de COURSE en MONTAGNE Cadets – 26 juin 2022, Saluzzo (ITA)

- Par équipe France 2 – 8^e BECK Lili AC FONT-ROMEUE
- Par équipe France 3^e – 14^e FOURGASSIE Louis AC FONT-ROMEUE

CHAMPIONNAT du MONDE – EUGENE

- Jean Marc PONTVIANNE Entente Nîmes Athlétisme Triple-Saut – 8^e – 16 m 86
- Benjamin ROBERT SA Toulouse UC 800 Mètres ½ Finale – 4^e – 1'45"67
- Kevin MAYER Montpellier A 2 M – Décathlon – Médaille d'Or – 8816 Pts

CHAMPIONNAT d'EUROPE – MUNICH

- Melody JULIEN Association Multisports Montredonnaise Résultats : Marathon 14^e – 2H32"19
- Alexa LEMITRE ECL ALBI 3 000 STEEPLE Série 1 : 11^e – 9'58"49
- Wided ATATOU Entente Nîmes Athlétisme 4 x 100
- Alizée MINARD CA BALMA Javelot Résultats : Qualification – 12^e – 52m50
- Jean Marc PONTVIANNE Entente Nîmes Athlétisme Triple-Saut – 16 m 94 Médaille de Bronze
- Benjamin ROBERT SA Toulouse UC 800 Mètres 5^e 1'45"42
- Kevin MAYER Montpellier A 2 M – Décathlon Abandon

- Michael GRAS ALES CA Marathon 10° 2 H 12' 39
 - Djilali BEDRANI SA Toulouse UC 3 000 STEEPLE 8° 8'28"52
- CHAMPIONNAT du MONDE JUNIOR
- Luna GOUREAU – Tarbes Pyrénées Athlétisme – HEPTATHLON – 7° 5498 Pts
 - Matteo LORUSSO – Montpellier A 2 M – 4 x 400 – 8. 3'09"54

FESTIVAL OLYMPIQUE de la JEUNESSE EUROPEENNE

- CONJUNGO Samuel – TARN SA – Disque – 6° – 53 m 79

Match International Marche – 17 Septembre 2022, Oderzo (ITA)

- Sven DURAND Montpellier A 2 M – 10 Km

Championnats du Monde de Trail et course en montagne – 4 au 6 Novembre 2022, Chiang Mai (THA)

- Par équipe France 3° – 7° BECK Lili AC FONT-ROMEU
- Par équipe France 5° – Mathilde SAGNES – 12° Les ESCLOPS d'Azuns
- Par équipe France 6° – Killian ALLAIRE – 31° Les ESCLOPS d'Azuns

A ces résultats des plus grands et de notre Elite, je ne manquerai pas de vous signaler les (encore) très bons résultats de nos minimales en cross comme en période estivale. Nous avons la prétention de croire que rien n'est dû au hasard, mais plutôt au travail au quotidien des clubs de la LAO, et à la logistique mise en place par la Ligue, car nous n'avons pas ménagé nos efforts, y compris financiers, en structurant le suivi de cette catégorie avec plusieurs rassemblements dans l'année, et en organisant des conditions de déplacement, d'hébergements, de restauration et de compétition, des plus corrects.

Vous l'avez compris mon intervention se fera sous le projecteur de notre augmentation de notre volume d'activité.
« Labor Omnia Vinci Improbis »

Le deuxième point sur lequel j'aimerais insister c'est que nous avons poursuivi notre recrutement en personnel eu égard à notre volume d'actions.

2. L'Equipe de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie

Certes, avec quelques péripéties nous avons dorénavant 7 employés à temps plein au sein de la Ligue, compte tenu de la volonté de la FFA, qui par l'augmentation de la part fédérale de la Licence, votée en AG Fédérale 2021, nous a permis de recruter un agent de développement de plus en la personne d'Elodie SALAS (la LAO ne paiera pas son salaire pendant une dizaine d'année sera soit l'ANS, soit la FFA), elle-même remplacée au secrétariat de ligue par Elise SIMON-LABRIC. Un peu plutôt dans la saison nous avons accueilli Jean MONNIER. Mais Eric ALBERT, notre Directeur de Ligue reviendra sur le sujet tout à l'heure.

Il est évident que ces personnes recrutées sont au service des clubs, cela veut dire que vous pouvez faire appel à elles, que cela soit pour des informations, des conseils, et même des projets qui vous trottent dans la tête, et qui nécessitent une intelligence collective quant à leur réalisation.

Bien entendu ces recrutements sont un investissement important pour la LAO, mais le rayonnement de l'activité des clubs, et le soutien que nous pouvons leur apporter, à eux structures en territoire, mais aussi à tous les bénévoles qui œuvrent dans ces structures, passent par ces actions et ces choix politiques que nous pensons être les bons.

3. L'investissement des clubs dans la politique de la LAO

Le troisième point de mon intervention portera sur le vote de la cote part régional du prix des licences. Pour ceux qui adorent l'histoire, je rappellerai que lorsqu'il y avait Languedoc et Midi-Pyrénées, cette cote part était pour la licence compétition des Senior/Master ; de 14 € pour le Languedoc et de 28 € pour Midi-Pyrénées, la fusion en décembre 2016 avait conduit à une partition à 20 €.

Nous en sommes toujours là.

Or vous avez entendu l'augmentation du nombre d'actions que nous avons déjà réalisées. Vous avez également entendu l'orientation que nous avons promise et sa mise en application depuis notre arrivée aux affaires.

Alors certes, compte tenu de notre situation financière, de l'effort demandée par la FFA l'an dernier, il n'y a pas matière à demander un effort supplémentaire à nos clubs encore pour cette année. Mais la situation ne pourra pas perpétuellement perdurer.

Si nous voulons continuer d'entreprendre et maintenir notre niveau d'activités avec les moyens que cela demande nous serons bien obligés de passer à l'acte. Si nous étalons dans le temps cette nécessité d'avoir recours à une augmentation de la quote-part celle-ci sera d'autant plus douce et absorbable par les clubs. Je nous donne rendez-vous l'an prochain pour évoquer le sujet.

Le quatrième chapitre que je me dois d'évoquer concerne la Formation.

4. La Formation

Coordonnée par Yves GOUYEN, c'est une orientation forte de la LAO ; Et ceci pour toutes les composantes gérées par l'OFA, vous savez le « machin » fédéral qui a mis le binz au sein de sa formation. Mais bon laissons de côté notre agacement, et revenons-en à nos affaires propres.

La Ligue d'Athlétisme d'Occitanie a choisi délibérément d'aller plus loin, beaucoup plus loin ; car si l'organisation de la Formation des cadres d'entraînement, sous la houlette de Jean MONNIER, relève y compris sur le plan financier de l'OFA, mais seulement pour les cadres d'entraînement, il n'en est rien pour les autres départements de la Formation, celle des Officiels et des Jeunes Officiels menée de main de maître par Sandrine VALETTE, des dirigeants et des modules communs à l'ensemble des Formations, et pour avoir compris la nécessité de ces formations et de cette structuration, la volonté politique de la LAO a été de maintenir la gratuité de ces formations, et qui plus est d'indemniser les formateurs, sans qu'aucune participation ne soit pour autant réclamer aux clubs ou aux participants. Bon nombre de Ligues ne font pas cet effort ; mais nous ne partageons pas ce point de vue.

Alors certes cela a un coût, mais je peux vous dire que nous ne regrettons rien, tant nous sommes persuadés être sur la bonne voie. Nos moyens pour notre développement.

Je compléterai mes propos sur le sujet par la conclusion d'Yves GOUYEN, Vice-Président en charge de la Formation, que vous trouverez dans votre dossier d'AG.

« Avec la création d'emplois dédiés, la demande de la direction de la LAO porte sur un retour à une organisation plus resserrée dans les temps de formation en regroupant les moments en présentiel, afin de limiter les déplacements et concentrer les actions pour leur donner plus de lisibilité.

La visioconférence, au regard de la géographie de la ligue reste un outil incontournable qui demandera à être développé au fur et à mesure que les formateurs et les stagiaires le maîtriseront dans sa forme comme dans son contenu.

Les comités départementaux sont appelés à promouvoir la formation au niveau local et ne doivent pas hésiter à interroger et solliciter les clubs sur leurs besoins. La synergie Ligue / Comités devrait permettre de rapprocher les acteurs et ainsi mailler le territoire de façon encore plus cohérente avec pour objectif élever le niveau de qualification des acteurs du terrain et ainsi, accompagner la montée en puissance des performances globales ».

Le cinquième point sera plus technique et envisagera nos structures de fonctionnement, d'entraînement et l'organisation au quotidien des « entraîneurs » œuvrant en leur sein.

5. Le GTO, l'ETR, le Pôle, le PNPO, les CRE, le CNS et les CNET

Vous savez que des circonstances particulières, et ces mots me blessent quelques parts, qui ont conduit à ce que nous trouvons des chemins techniques particuliers et que nous inventions le GTO (Groupement des Techniciens Occitans) ; cette structure portée sur les fonds baptismaux à JUVIGNAC, à côté de MONTPELLIER il y a deux ans, s'est réunie cette année à CARCASSONNE.

Elle englobe l'ETR statutaire et régaliennne. C'est notre GTO qui permet les encadrements de nos stages assez nombreux dans l'année pour assurer un réel suivi annuel ; c'est le GTO qui concourt aux recrutements des encadrants à l'occasion des matches Inter-ligues ; et c'est le GTO qui assurent les succès que les équipes de la LAO remportent ces derniers temps.

Il a, en deux ans d'existence crée cette dynamique qui rejaillie sur les clubs, et dont les premières améliorations commencent à se faire ressentir sur les classements de la LAO , dans la hiérarchie des Ligues métropolitaines.

C'est le GTO et les nombreux échanges entre cadres d'entraînement, dirigeants et Commission Médicale, qui ont permis l'amélioration de nos structures d'entraînement orientées vers la performance.

Vos entraîneurs sont les bienvenus en des lieux qui leur étaient il y a peu encore interdit. Oui, vos entraîneurs ont toutes leurs places au côté des responsables de ces structures régionales. C'est un réel service que cet encadrement peut rendre aux entraîneurs de clubs désireux d'améliorer leurs compétences.

D'autre part, la DTN prévoit un certain nombre de changements structurels des lieux d'entraînements pour le niveau national, dans les mois à venir, et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés lorsque nous serons en leur possession ; mais d'une manière schématique, exit les Pôles Espoirs, les PNPO, les CNET, les CNS..... bref, il y aura disparition de ces terminologies, et pour faire simple, sachez qu'il ne devrait plus n'y avoir qu'un qualificatif d'une part pour le niveau national, qui sera toujours difficile à intégrer, gérer par la DTN et la FFA, et d'autre part le qualificatif du niveau régional, nos CRE dont l'appellation ne change pas. Ils seront toujours coordonnés par la LAO, avec Yves BELLANGER, Marc CONGRAS et votre serviteur comme organisateurs.

En ce qui concerne les CRE implantés sur les établissements des CREPS de MONTPELLIER et de TOULOUSE, les inscriptions se font toujours par écrit, à l'aide d'un dossier ; au cours du printemps, pour un début d'activité, si l'athlète est retenu à l'issue des championnats de France de sa catégorie, à l'automne, avec une possibilité de réajustement de structure à la parution des listes de haut-niveau le 01 Janvier. Vos référents étant Marisa DE ANICETO et Jocelyn PIAT pour MONTPELLIER, et Jean MONNIER pour TOULOUSE.

Ces structures ne sont pas concurrentes de ce que les clubs peuvent mettre en place ; ce sont des compléments pour permettre aux meilleurs athlètes, déjà performants de franchir et atteindre un niveau supérieur en évoluant dans un groupe plus homogène en performance que celui de son club, avec des conditions matérielles supérieures, proximité des installations stade, salle de musculation, unité de récupération, voir pour les volontaires suivis médical. Les entraîneurs ciblés par la LAO qui dirigent les séances de ces structures, figurent parmi les plus expérimentés de notre région, et ont déjà fait leur preuve vis-à-vis des résultats obtenus.

Les clubs des athlètes intégrant ces structures sont protégés vis-à-vis des changements de clubs, car nos Centres Régionaux d'Entraînement n'ont ni une astreinte à recrutement, ni vocation à prioriser un club, dans ce que nous considérons comme le choix individuel et personnel de l'athlète.

Enfin, mes propos sur ce chapitre technique ne serait pas complet si j'omettais de vous informer de la nomination d'un nouveau CTS, en la personne de Tidiane CORREA. Nous allons lui demander de venir ici sur l'estrade, afin que tous les dirigeants de l'Athlétisme Occitan présents puissent l'identifier. Il ne fait aucun doute que dans les semaines, les mois, les années à venir vos routes se croiseront à l'occasion d'un stage, d'une compétition, d'une assemblée générale, d'une formation voire d'une visite en club car il m'a confié que la politique des territoires lui paraissait incontournable.

Le sixième point sera financier. Je l'ai intitulé.

6. La compréhension du déficit de 2022 et la poursuite de la politique de projets en 2023

Tout à l'heure, nous aurons à nous prononcer sur le BUDGET 2022, ainsi que et surtout sur le BUDGET PREVISIONNEL 2023.

En ce qui concerne 2022, le budget est ce qu'il est, et vous avez bien compris que la reprise d'activités, nos efforts de relance en nous éloignant du COVID, notre volonté d'étendre notre politique que cela soit pour l'Athlétisme de la Performance, les stages, les rencontres inter-Ligues, les centres permanents d'entraînement, celui du développement, notre intéressement aux activités de nature, trail, challenge de cross, soutien aux organisateurs, soutien à tous nos encadrants, entraîneurs, officiels, dirigeants, nos achats de matériel nous a conduit naturellement sans surprise, sans arrière-pensée, et en pleine connaissance de cause vers un déficit de l'ordre de 45 000 €.

La mise en conformité avec la réglementation française nous a conduit à établir des contrats de travail pour nos encadrants de structures, de stages ou nos formateurs. Ainsi nous ne risquons plus rien vis-à-vis de l'URSSAF ; cependant cette mise aux normes à un cout non négligeable, mais notre responsabilité de gouvernant l'exigeait.

D'une manière concomitante, nos dirigeants font de moins en moins appel à l'abandon de frais ; nos règles avaient été établies en prenant en compte cet aspect des choses. Il nous faudra être vigilant dans notre avenir proche à ne pas provoquer de dérapage incontrôlé.

De la même manière, vous ne serez pas étonné lors de la présentation du budget prévisionnel 2023, où vous retrouverez une ambition identique d'actions. Nous espérons que vous serez convaincu, et que vous êtes convaincu, tout d'abord que ces actions sont un bien fait pour nos clubs et nos structures, qu'elles permettent leur épanouissement ; et d'autre part que la LAO n'est nullement en danger eu égard à sa situation financière que nous devons rééquilibrer avant d'ambitionner obtenir plus d'aides de la FFA et des pouvoirs publics. C'est pour ces raisons notamment que la subvention de l'ANS ne pouvait pas être à la hauteur de nos attentes. L'objet de nos statuts est clair, tout pour le développement de l'Athlétisme.

Et à cette analyse, il nous a paru indispensable de ne pas jouer « petit bras ».

Dans la large panoplie des actions que nous promouvons pour le développement de notre Athlétisme, je mentionnerai en particulier l'aide aux compétitions. C'est une action incontestable et indiscutable lors de nos Championnats Régionaux, la prise en charge des jurys, leur restauration, les déplacements du jury de Direction, autant d'éléments qui ne sont pas anodins, sans compter l'aide en matériel, comme les chronométrages des épreuves, les chasubles pour nos officiels, les tablettes de saisies des performances, etc car la LAO également contribue aux bons fonctionnements de nos compétitions.

La Ligue prend sa part avec tous ces moyens, mais cela ne mérite pas une médaille, c'est normal, nous le devons aux clubs, en particulier à ceux qui s'engagent en organisant des Championnats Régionaux. Ils méritent notre soutien, et il leur est acquis.

Et puisque nous en sommes au chapitre Compétitions, 2022 nous a apporté son lot de bons souvenirs, puisque la Ligue a contribué à l'organisation, et parfois aidé financièrement, les championnats de France de MONTAGNE à ARRENS-MARSOUS en Juin, en juillet aux France ESPOIRS à ALBI, et en octobre le nouveau Championnat de France de 5 Km, toujours à ALBI, sur le circuit automobile du Sequestre.

Comme l'an dernier, je me permettrai de vous indiquer nos rassemblements nationaux ayant lieu en Occitanie en 2023, quand bien même cela ne concerne pas directement notre Assemblée Générale d'aujourd'hui. A la mi-mars 2023, nous avons accueilli les France de Trail Court et Long à la Cité des pierres de MONTPELLIER le Vieux ; à la fin Mai (les 27 et 28 Mai) se déroulera à ALBI, les championnats de France des 24 Heures, prélude à des Championnats du Monde en 2025; à la mi-juillet la Coupe de France Minime des Ligues, et à la fin Juillet le Championnat de France ELITE, ces deux dernières compétitions auront lieu à ALBI.

7. Conclusion et perspectives

En conclusion, et si nous avons une proposition à faire pour les années à venir elle serait de maintenir ce cap d'activités, sans laisser quiconque sur le bord de la route, et en insistant sur la structuration encore plus importante que maintenant pour peu que nous trouvions les dirigeants pour l'animer.

Il s'agit de la politique des territoires. Nous avons mis en place à notre arrivée aux affaires, un Comité des Territoires, qui s'il progresse dans son activité, est loin d'avoir atteint une véritable allure de croisière. Il est vrai que la politique du poisson lune à laquelle la COVID nous a conduit, ne nous facilite pas la tâche.

La Ligue entend laisser de la place, du temps d'expression aux départements et aux territoires. Ainsi la LAO a volontairement supprimé les Championnats de secteur estivaux, donnant ainsi un espace de liberté au calendrier infra régional. Les instances de la Ligue continuent de réfléchir pour trouver des solutions en poursuivant sa politique d'aménagement du calendrier, et diminuer cette occupation par trop envahissante des compétitions régionales.

Des pistes existent les ¼ de Finales de cross, la co-habitation de certaines catégories..... En 2023, les catégories BE et MI ont été de nouveau rassemblées, libérant ainsi une journée.

Ensuite compte tenu des conditions sociales, force est, de ne pas oublier de continuer à exprimer notre volonté de créer ces espaces de liberté, non pas pour uniquement diminuer le nombre de compétitions, ce n'est clairement

pas notre objectif, mais plus encore pour réduire les déplacements, c'est bon pour la planète qui respire mieux (je ne vous fais pas de dessin), c'est bon pour le jury (la compét dure moins longtemps), c'est bon pour les parents (le fiston ou la fille ne rentre pas à point d'heure), et c'est bon pour le portefeuille des clubs.

Notre limite essentielle sont les aspects organisationnels, car nous savons tous qu'en dessous d'un certain nombre jury notre compétition ne peut avoir lieu, et qu'en dessous d'un certain nombre d'athlète, la compétition perd de son charme. Maintenant ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, bien entendu quelques fois dans l'année continuons d'organiser notre grande fête celle de nos championnats régionaux ; mais bon, ce n'est pas chaque semaine, cela doit rester un sommet de saison, les Championnats du Monde n'ont pas lieu toutes les semaines, et notre circuit régional des meetings pour exister n'est pas l'addition de championnats régionaux.

Tout à l'heure en conclusion de notre AG, nous parlerons de nos rencontres statutaires de 2024, autrement dit l'AG 2023 et ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE, car cette échéance se précise, et beaucoup d'entre vous savent que nous sommes à la fin d'un cycle pour un certain nombre d'entre nous, dont votre serviteur. Je vous souhaite de bons travaux, et Je vous remercie de votre attention.

André OLIVE
Président de la LAO.
Toulouse, le 23/03/2023

Proposition :

- 23 mars 2024 Assemblée Générale Statutaire
- 16 Novembre 2024 Assemblée Générale Elective

RAPPORT D'ACTIVITES
Assemblée Générale 2022
Samedi 25 MARS 2023 – CASTELNAUDARY

Je suis, de par ma fonction, amenée à vous présenter l'activité qui a été très diverse et variée au sein de notre ligue, au cours cette année 2022.

J'espère ne pas être trop longue dans cette présentation, et que cet exposé permettra de mettre en évidence notre désir de faire de notre sport, de notre ligue, une antenne déclinant les grandes lignes impulsées par la Fédération, mais aussi une entité porteuse d'actions spécifiques territoriales au service de tous les Comités Départementaux et Clubs de la LAO.

Cette densité n'est peut-être pas suffisamment mise en évidence dans notre communication, mais nous espérons qu'avec le changement de notre visuel (nouveau site sur le net) adresse : <https://athle-occitanie.fr/wp/> qui vient d'être lancé, et avec la nouvelle structuration au niveau des employés qui nous a demandé du temps – en recrutement et formation des personnes – nous serons capables de vous informer davantage.

Je reviendrai donc aujourd'hui sur l'année 2022 :

Et tout d'abord, sur la densité des réunions alternant la visioconférence (une région si vaste nous est confiée !) et le présentiel, surtout pour le travail du Comité Directeur (5 réunions) et du bureau (4 réunions) ; les autres instances (CSO, CRJ, COT, COMITE DES TERRITOIRES qui rassemble nos départements) ayant privilégié la visioconférence, ce qui permet à plus de personnes de pouvoir s'y exprimer et d'y travailler, pour le bien de nos licenciés).

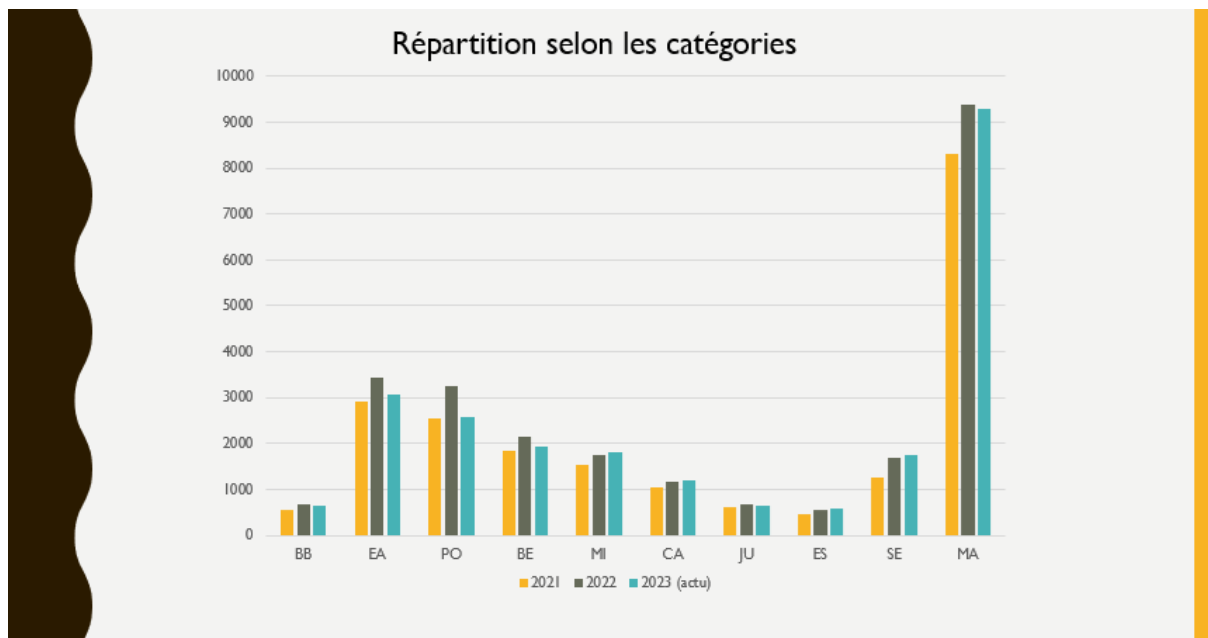
Donc une relance des travaux des élus à qui vous avez confié la direction de la LAO.

Avant de rentrer dans le détail des actions de notre ligue, j'aimerais que nous jetions un œil sur les statistiques de l'année 2022.

Etat Statistique de notre ligue en matière de licenciés :

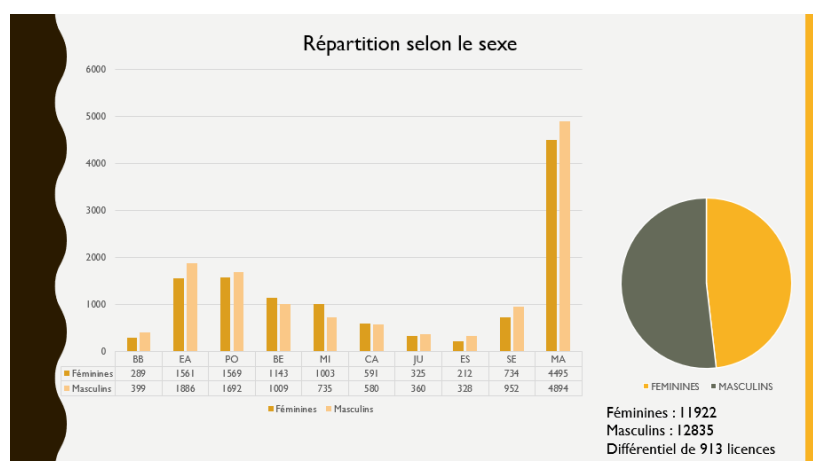
Nous comptons au 31 août 2022 : 24 757 licenciés.

Nous sommes en augmentation par rapport à 2021 où nous avons 21 564 licenciés et nous sommes quasiment revenus aux valeurs de 2020, année avant COVID, dont la saison finissait au 31 août !



Le différentiel entre les féminines et les masculins dépend de la catégorie : BE, MI attirent plus de filles que de garçons, mais à partir des catégories Cadets où il y a quasiment jeu égal, les courbes s'inversent.

Toutes catégories confondues, le différentiel est de 913 licences de plus chez les Hommes. Nous pouvons constater que la parité est proche dans notre ligue.



Structuration de notre ligue :

La structuration de notre ligue est un des vecteurs sur lequel, il nous a semblé important d'intervenir.

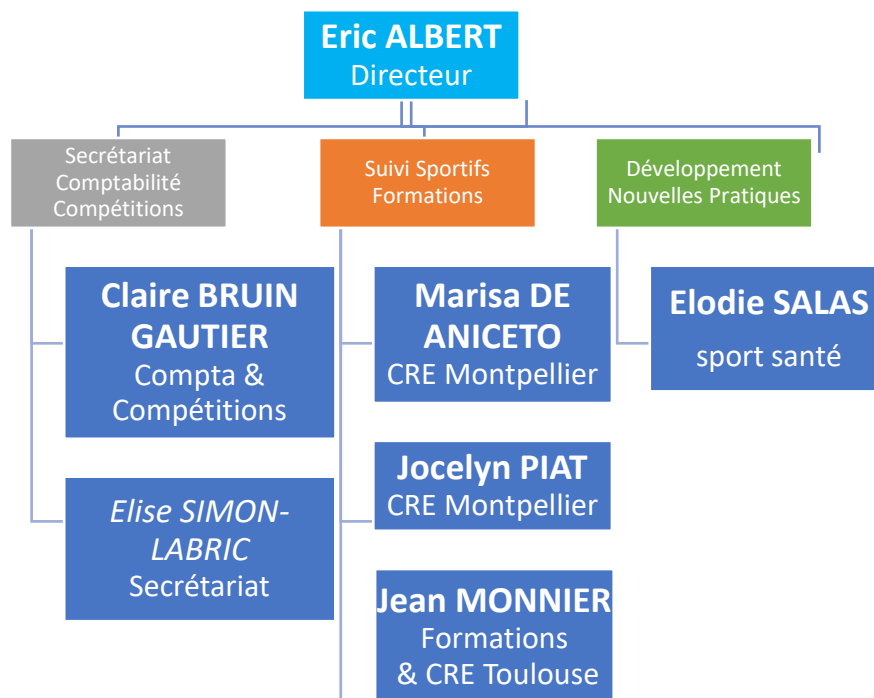
Commencée en 2021, avec l'embauche du Directeur, la ligue a fait le choix de poursuivre la professionnalisation, par l'embauche de nouveaux personnels. Une équipe jeune, en lien avec le sportif, diplômée, a été recrutée, car l'absence de CTS actifs au sein de notre structure était préjudiciable pour notre territoire.

Cette professionnalisation va nous permettre de :

- Poursuivre nos actions de relance de l'activité athlétique
- Suivre et fidéliser nos athlètes

- Créer un nouveau dynamisme sur tout le territoire
- Retrouver des résultats sportifs de meilleurs niveaux
- Développer et proposer de nouvelles pratiques
- Former des entraîneurs, des officiels techniques, des jeunes juges
- Coordonner les différentes actions entre les élus, les techniciens et nos employés administratives.

L'organigramme de ce personnel vous est ici présenté, avec leur spécificité d'actions.



1- Actions sur le suivi des Sportifs :

Nos agents techniques ont proposé à nos athlètes :

- DES STAGES :

- Stage Elite de Noël à Bompas du 18 au 22 décembre 2021 : 53 athlètes présents et 16 entraîneurs et 2 kinés.
- Stage Lancers de février du 21 au 26 février 2022 à Millau : 11 athlètes et 3 entraîneurs
- Stage Lancers d'avril du 23 au 29 avril 2022 à Carmaux : 10 athlètes et 4 entraîneurs
- Stage Elite d'avril du 23 au 27 avril à LUNEL : 44 athlètes, 14 entraîneurs et 2 kinés.
- Stage Minimes du 02 au 06 mai à LUNEL : 57 athlètes, 16 entraîneurs et 2 kinés.
- Coupe de France Minimes du 09 au 13 juillet à Rodez et compétition le 14 à Angers : 55 athlètes, 14 entraîneurs et 2 kinés.

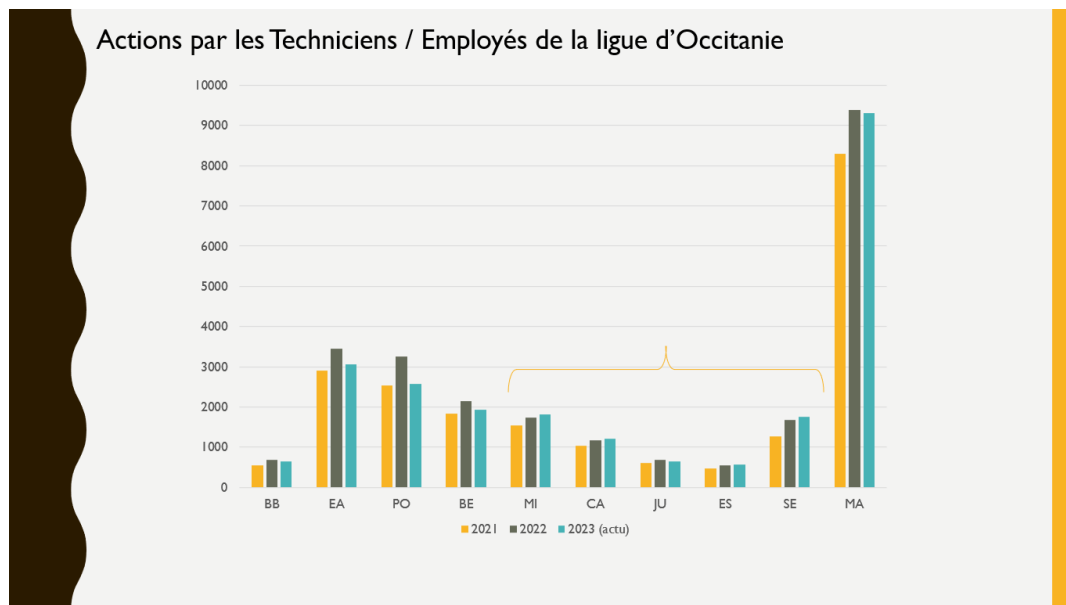
- DES RENCONTRES DE MINIMES EN EQUIPES : « COUPE DE France »

- Lors des championnats de France de CROSS à MONTAUBAN (4^e), et aux MUREAUX (1^{ière} place)
- Le 14 juillet, sur le stade d'ANGERS.

- DES INTERLIGUES

- Pour les U20, à Lyon

Le fruit de ces actions vous seront exposées par nos techniciens mais il semblerait que nos bons résultats aient créé de l'émulation et la fidélisation dans ces catégories concernées par ces actions, puisque par le graphique, nous constatons que des Mi au SE, nous avons déjà atteint et même dépassé le renouvellement de ces licenciés.



Nous devons donc maintenant travailler à la fidélisation et la prise de licences des catégories plus jeunes (vivier pour les autres catégories) avec notamment le développement d'activités nouvelles, grâce à l'embauche d'Elodie SALAS.

La décision de la FFA d'inciter la création d'emploi d'agents au sein des Ligues à des fins de développement, et par l'augmentation de 6 € de la part fédérale l'année dernière, nous permet de rendre concrètes nos actions, et de pouvoir pérenniser l'emploi au-delà des 10 années, durée du contrat qui nous lie avec la FFA pour le contrat d'Elodie SALAS.

Qu'entendons-nous par Actions nouvelles ?

La LAO souhaite s'engager :

- **dans des actions de développement visant à promouvoir les nouvelles pratiques :**
 - Promotion des journées nationales de Marche Nordique
 - Accompagnement des clubs participant à l'opération RUN2K
 - Organisation de journées de présentation de l'activité ATHLE FIT
 - Incitation envers les clubs pour accueillir les enfants des catégories U7
- **dans l'organisation d'événements avec les dispositifs proposés par l'IRFO (Institut Régional de la Forme):**
 - Organisme de la forme : dans l'évaluation de la forme de jeunes enfants (cycle 2 et cycle 3 : du CE1 au CM1) dans les écoles
 - Evaluation de la forme au sein de plusieurs établissements scolaires (collèges et lycées)
 - Action vers un public d'actifs en partenariat avec des entreprises

- **dans l'accompagnement ou l'organisation de manifestations promotionnelles de grandes envergures :**
 - Meetings Nationaux
 - Courses pédestres populaires
 - Toulouse Capitole Perche ...
- **dans le développement de parcours permanents (trail, marche nordique...)**

Le travail sur les plus jeunes catégories implique aussi les CDA et les clubs.

La politique initiée U12 par la CRJ, n'est pas encore suffisamment déclinée au niveau de nos instances départementales.

Ceux qui ont pu s'en rapprocher ont vu leurs effectifs augmenter.

Pourtant la CRJ a essayé de mettre en avant cette nouvelle pratique initiée par la CNJ, avec les rencontres en équipes pour les EA et PO (U12) (KID ATHLETICS, KID CROSS, POUSS'ATHLONS, TRIATHLONS selon le moment de l'année). Les compétitions en triatlons pour les PO durant la saison estivale permettant de faire la transition vers les compétitions Equip'athlé et triatlons des BE et MI.

A travers le Comité des territoires, ne serait-il venu le temps de développer des actions de regroupement de départements ou des tutorats, pour que tous les départements puissent bénéficier de cette émulation ?

La LAO a fait le choix de confier cette dynamique au niveau des départements, pour permettre aux jeunes catégories de ne pas avoir de trop longs déplacements...mais elle veut aider par le Comité de Territoires, à inciter des ponts et travailler au développement de chacun.

2- ACTION des COMMISSIONS :

- **Sous l'impulsion de la CRCHS, PRISE EN CHARGE PAR LA LAO DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES CHAMPIONNATS LAO HORS STADE et incitation vers les organisateurs dont les courses ont un label minimal régional, à proposer lors de leurs organisations hors stade, un tarif préférentiel en faveur des licenciés. (Poursuite de la politique de relance initiée en 2021.)**
- **Sous l'impulsion de la CSO Régionale, LA RELANCE DES CHALLENGES REGIONAUX** qu'il conviendra de remodeler en fonction des contraintes, notamment, en raison du prix des transports :
Challenge cross, circuit des meetings, labellisation de meetings par la FFA, permettant aux athlètes (ES et Elites d'obtenir des points pour les qualifications au « Ranking »).

3- Action pour la formation :

Pour permettre l'encadrement au sein des clubs et des compétitions, nous avons relancé le domaine de la formation :

- Formation d'officiels techniques, la COT Régionale essaie d'offrir un maximum de formations, grâce à ses formateurs bénévoles. Elle a incité les départements à développer la formation d'assistants, qui a cette année progressé sur de nombreux territoires. Le développement des juges de marche nordique dans la partie ouest de la ligue reste à mettre en œuvre.
- Formation de Jeunes juges, sous l'initiative de la CRJ, dont leur formation est en train de s'accroître. Comme elle concerne les jeunes catégories, elle est donc liée à la politique de formation mise en place par les clubs et les départements. Des initiatives de valorisation du jeune juge sont mises en place pour récompenser ces vocations et une meilleure considération des jeunes sur nos compétitions :
 - tee shirt offert par les Comités Départementaux aux jeunes juges qui sont de niveau 1 (jeunes juges départementaux)
 - sac à dos avec planchette et stylo pour un juge de niveau 2 (jeunes juges régionaux)
 - la prise en charge par la LAO de la plateforme de formation ainsi que les déplacements de nos jeunes juges sur les Equip'Atlé (finale nationale) pour les examens de jeunes juges de niveau 3.
- Développement de Formation de Dirigeants sur l'ensemble du territoire, pour permettre aux clubs leur labellisation
- Reprise de la Formation d'entraîneurs : formation et spécialisation pour l'encadrement sportif.

Dans ce domaine, vues les difficultés rencontrées en 2021, la LAO a employé Jean MONNIER, agent qui a étudié le système de l'OFA, qui rebutait tellement de personnes. Une véritable politique de formation a été tracée avec la publication d'un livret régional de formation, où vous trouverez toutes les offres de formation proposées sur l'OCCITANIE, par périodes et donc actualisé régulièrement, selon les modules mentionnés par l'OFA.

Ce livret est un véritable guide, pour aider chaque licencié dans son choix de formation dans le domaine de l'encadrement sportif.

4- ACTIONS de Restructuration :

A- L'Elaboration du dossier « projet de performance territoriale » a mis en évidence la nécessité de clarifier l'accès aux diverses structures en Occitanie.

- En Sections sportives à Rodez et Blagnac
- Dans les Centres Régionaux d'Entraînement (CRE) :
 - Sur Toulouse
 - Au CREPS
 - Sur les Antennes CRE : (Fronton / Tournefeuille)
 - Sur Montpellier
 - Au CREPS
 - Les Antennes CRE (St Chely d'Apcher / Perpignan)

- Dans les centres Nationaux d'Entrainement en territoire (CNET)
 - Montpellier
 - Toulouse

Ce dossier élaboré par notre agent chargé du suivi sportif et du CRE de Toulouse, a amené les élus référents à élaborer une « ligne de conduite » sorte de réglementation pour le recrutement des athlètes amenés à fréquenter ces CRE.CNET, mais aussi envers les intervenants de ces centres.

Ce document a été d'autant nécessaire, que des antennes de CRE se font sur les installations de clubs régionaux, pour couvrir toutes les spécialités de l'athlétisme.

B- Structuration de la Commission Médicale de la LAO,

Sous l'impulsion de Jules Fontaines, 4 médecins et 10 kinésithérapeutes ont accepté de faire partie de cette commission. Cette dernière a demandé l'achat et le réapprovisionnement par la LAO, de sacs à dos pour les possibles soins sur nos compétitions

La commission fournit pour chaque demi-saison (hivernale puis estivale) un agenda de présences des médicaux sur les championnats LAO.

5- ACTIONS POUR FACILITER l'accueil de « Grands championnats » et la formation de juges expérimentés :

Aide financière et humaine (jury occitan sur les organisations) pour aider les clubs organisateurs à accueillir les championnats de France :

En 2022, Championnats de France Cross à MONTAUBAN, France ESPOIRS sur la Piste d'Albi, Championnats de Montagne à ARRENS MARSOUS (Ariège)

Nous accueillerons en 2023 :

- La coupe de France Minimes le 14 juillet à ALBI
- Les championnats de France Elites, les 29 et 30 juillet à ALBI, également.

Achat de matériel : Equipement d'un appareil de mesure électronique (EDM)

Chrono électrique avec viseur automatique.

6- ACTIONS de PARTENARIAT :

MISE EN PLACE DE L'OPERATION NATIONALE « Du stade à l'emploi » : Sous l'aide soutenue du COJO, de la FFA (par l'ANS) et Pôle Emplois, invitation de 80 demandeurs d'emploi et entreprises.

But de cette opération : Mettre en évidence les « savoir-être » (réactivité, esprit d'équipe, compréhension des consignes, adaptabilité...), le matin lors de jeux en équipes et d'activités

athlétiques, sans dévoiler qui sont les demandeurs d'emploi et qui sont les recruteurs, dans le but pour les employeurs de recruter.

MIDI : Repas pris en commun puis entretiens d'embauche l'après-midi.

Autant au niveau des employeurs que des demandeurs d'emploi, la formule séduit : elle permet d'abolir le cadre habituel des entretiens d'Embauche.

Ainsi nos employés de la ligue, Elodie SALAS, Jean MONNIER à l'Ouest, Marisa DE ANICETO et Jocelyn PIAT pour l'Est, ont proposé, avec le support des clubs locaux, que ces rencontres puissent avoir lieux sur le territoire : à Nîmes, Balma, Montauban, Castres, Montpellier et Tarbes.

MISE EN PLACE DE L'EVALUATION DE LA FORME

Formée par l'IRFO aux outils du DIAGNOFORM, Elodie SALAS a proposé :

- Le 22 octobre à Mazères lors du Forum Santé organisé par la FCPE, une évaluation de la forme : 38 personnes testées.

- Le 08, 09 et 10 novembre à l'agence IPECA Msaé de Toulouse : Intervention au sein d'une mutuelle spécialisée dans l'aéronautique pour faire passer des Diagnofood (questionnaire sur les habitudes alimentaires) et animer un atelier « bonne posture avec un swiss ball ». Elodie SALAS était accompagnée d'un nutritionniste et d'un préparateur physique. 40 personnes testées
- Le 17 novembre à l'école primaire Anatole France de Tarbes : Première opération « Observatoire de la forme » / 106 élèves testés.
- Le 08 décembre à Carmaux, sur la journée entière, 300 élèves testés.

Toutes les actions mises en place au niveau d'une école, sont rattachées à un club d'athlétisme local.

D'AUTRES ACTIONS sont soutenues par la LAO, notamment dans la modernisation de nos installations.

Nous espérons voir prochainement la livraison de la piste de Montauban (82), après celles de Montpellier et Perpignan.

La salle de l'Usine à Tarbes a présenté cette saison hivernale, une alternative à la salle de BOMPAS pour que nos championnats LAO puissent avoir lieu sur notre territoire.

La LAO soutient le projet de salle couverte à ALBI, projet qui permettrait de pouvoir organiser des championnats hivernaux indoor de niveau national, la réfection du stade de Carcassonne, où il devient de plus en plus difficile de pouvoir exercer les diverses activités athlétiques, ainsi que le projet de salle couverte sur Toulouse.

En vous demandant de bien vouloir m'excuser par avance si j'ai oublié des actions...

Et pour conclure,

Gageons que

- les 16m94 de Jean-Marc PONTVIANNE, médaillé de bronze aux championnats d'Europe à MUNICH ce 17 août 2022,
- les derniers podiums obtenus en cette saison 2023 par 2 de nos autres têtes d'affiche occitans : Kévin MAYER et Benjamin ROBERT,
- la possible nomination en Occitanie d'un CTS (cadre d'état) dans les mois qui arrivent,
- la professionnalisation de notre ligue,
- et l'impulsion de nos jeunes MINIMES qui reviennent de la Coupe de France de cross à CARHAIX le 12 mars 2023, avec la première place – comme en 2022- (1^{ière} place chez les MIF et 2^e chez les MIM),

permettront à notre ligue de figurer à un rang plus élevé de la plating table !

Merci de votre attention !



LIGUE
D'ATHLETISME
D'OCCITANIE
Pyénées - Méditerranée
7 Rue André Citroën
31130 BALMA
Tél : 05 34 25 80 30
secretariat.lao@orange.fr

Chantal DUPRAT
Secrétaire Générale

06 33 23 91 50

ASS Ligue d'Athletisme d'Occitanie

7 Rue André Citroen

31130 BALMA

Comptes annuels de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Gilles TOURNIER Expert Comptable

9 Avenue Maréchal Joffre

12000 RODEZ

ATTESTATION

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 389 549 €
- Total produits d'exploitation :	620 508 €
- Résultat net comptable :	- 45 842 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Rodez, le 17 Février 2023

G.TOURNIER

ASS Ligue d'Athletisme d'Occitanie

7 Rue André Citroen

31130 BALMA

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

TOURNIER

9 Avenue Maréchal Joffre

12000 RODEZ

0565670283

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques Matériel et outillage	133 342	82 085	51 258	40 163	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières (1)					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
Total I	133 342	82 085	51 258	40 163	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 182		4 182	5 642
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	65 338		65 338	56 839
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 260 735		1 260 735	1 323 636
	Charges constatées d'avance (2)	8 037		8 037	8 275
	Total II	1 338 292		1 338 292	1 394 391
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 471 634	82 085	1 389 549	1 434 554	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	240 211	240 211
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	208 811	208 811
Réserves pour projet de l'entité	57 322	57 322	
Autres			
Report à nouveau	341 063	210 559	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	45 842-	130 503
	Situation nette (sous total)	801 564	847 406
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	25 700	18 063
	Provisions réglementées		
	Total I	827 264	865 469
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	20 000	20 000
	Total III	20 000	20 000
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	37 047	66 963
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	27 711	24 387
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	223 111	198 996
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	254 417	258 740
	Total IV	542 286	549 085
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 389 549	1 434 554

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

287 869

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	395 286				395 286	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	200		150		50	33.33
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	33 601				33 601	
Parrainages	6 000				6 000	
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	90 788		66 000		24 788	37.56
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	5 475		4 463		1 012	22.68
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	5 834		1 242		4 592	369.73
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 814		12 172		9 359	76.88
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	80 510		412 237		331 727	80.47
Total I	620 508		496 264		124 244	25.04
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	500				500	
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	432 403		249 202		183 202	73.52
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	3 450		1 980		1 469	74.21
Salaires et traitements	177 295		106 988		70 307	65.71
Charges sociales	37 613		25 565		12 048	47.13
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 206		4 971		8 235	165.68
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	20 041		32 278		12 237	37.91
Total II	684 507		420 983		263 524	62.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	64 000		75 281		139 281	185.01

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	5 523		1 813		3 709	204.56
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	5 523		1 813		3 709	204.56
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	5 523		1 813		3 709	204.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	58 477		77 094		135 571	175.85
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	13 730		49 128		35 398	72.05
Sur opérations en capital	4 363		4 604		241	5.24
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	18 093		53 732		35 639	66.33
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4 300				4 300	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	4 300				4 300	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	13 793		53 732		39 939	74.33
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 158		323		835	258.51
Total des produits (I+III+V)	644 123		551 810		92 314	16.73
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	689 966		421 306		268 659	63.77
5. EXCEDENT OU DEFICIT	45 842		130 503		176 345	135.13

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL		
20510000 LOGICIELS		234.40
28051000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS		234.40
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	51 257.65	40 162.73
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	717.60	717.60
21620000 MATERIEL DE COMPETITION	349.00	349.00
21831000 MATERIEL DE BUREAU	5 832.75	18 238.24
21832000 MATERIEL INFORMATIQUE	11 058.51	10 016.80
21835000 MATERIEL EQUIPT SPORTIF	10 074.78	11 246.88
21836000 MATERIEL DE COMPETITION	104 143.55	95 917.40
21840000 MOBILIER	1 166.08	1 166.08
28154000 AMORTISS.MATERIEL INDUSTRIEL	717.60	717.60
28162000 AMORTISSEMENT MATERIEL CO...	349.00	342.30
28183100 AMORTISS.MATER. DE BUREAU	5 422.40	18 218.52
28183200 AMORTISSEMENT MATERIEL INF...	10 244.93	6 802.30
28183500 AMORT.MATER.EQUIPT SPORTIF	5 993.12	7 451.03
28183600 AMORTISS.MATER.COMPETITION	58 191.49	62 791.44
28184000 AMORTISS.MOBILIER	1 166.08	1 166.08
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 257.65	40 162.73
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	4 182.15	5 642.05
41100000 CLUBS	2 922.15	5 642.05
41600000 CLIENTS DOUTEUX	1 260.00	
AUTRES	65 337.80	56 838.73
40100000 FOURNISSEURS	4 522.27	2 158.70
44110000 Subventions d'investissement	27 500.00	22 667.78
44170000 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	32 000.00	32 000.00
46870000 Produits a recevoir	1 315.53	12.25
DISPONIBILITES	1 260 735.02	1 323 635.75
51210000 BANQUE COURTOIS	0.45	0.45
51220000 CAISSE D'EPARGNE	212 507.17	18 937.18
51223000 BPO	20.00	20.00
51225000 CSL ASSOCIATIS	1 003 274.60	1 220 308.71
51720000 LIVRET CAISSE D'EPARGNE	44 814.34	84 116.08
53000000 CAISSE	118.46	253.33
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 036.75	8 274.91
48600000 Charges constatees d'avance	8 036.75	8 274.91
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 338 291.72	1 394 391.44
TOTAL GENERAL	1 389 549.37	1 434 554.17

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	240 210.69	240 210.69
10200000 Fond assoc. sans droits de rep	240 210.69	240 210.69
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	208 810.78	208 810.78
10630000 Reserves statut. ou contractue	208 810.78	208 810.78
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	57 321.55	57 321.55
10688000 Reserves diverses	57 321.55	57 321.55
REPORT A NOUVEAU	341 062.53	210 559.10
11000000 Report à nouveau	318 433.19	187 929.76
11010000 REPORT A NOUVEAU (IMMO)	22 629.34	22 629.34
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	45 842.02	130 503.43
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	801 563.53	847 405.55
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	25 700.31	18 063.37
13100000 SUBVENTION INVESTISSEMENT	34 667.78	22 667.78
13900000 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	8 967.47	4 604.41
TOTAL FONDS PROPRES	827 263.84	865 468.92
TOTAL FONDS DEDIES		
PROVISIONS POUR CHARGES	20 000.00	20 000.00
15810000 PROVISION POUR URSSAF	20 000.00	20 000.00
TOTAL PROVISIONS	20 000.00	20 000.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	37 046.95	66 962.79
40100000 FOURNISSEURS	27 169.07	34 917.89
40810000 FACTURES NON PARVENUES	9 877.88	32 044.90
DETTES FISCALES ET SOCIALES	27 710.92	24 387.20
42100000 Personnel : rémunérations dûes		4 338.75
42820000 Dettes provisio. pour congés p	10 667.52	8 496.20
43000000 Secu sociale et autres org soc	2 550.17	1 751.74
43100000 URSSAF	8 216.95	4 469.81
43710000 Prévoyance CHORUM	1 122.02	1 147.77
43730000 Retraite KLESIA	1 354.79	1 424.66
43750000 Mutuelle EOVIÉ	299.95	214.25
43820000 Charges sociales sur congés pa	2 257.44	2 155.25
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	84.08	65.77
44400000 IS	1 158.00	323.00
AUTRES DETTES	223 110.99	198 995.59
41100000 CLUBS	153 966.95	150 452.37
46730000 F.F.A.	24 124.04	18 543.22
46860000 Charges à payer	45 020.00	30 000.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	254 416.67	258 739.67
48700000 Produits constatés d'avance	254 416.67	258 739.67

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
COTISATIONS	395 286.02		395 286.02	
75650000 LICENCES	375 486.02		375 486.02	
75660000 COTISATIONS CLUBS	19 800.00		19 800.00	
VENTES DE BIENS	200.00	150.00	50.00	33.33
70710000 VENTES DE MARCHANDISES (balles)	200.00	150.00	50.00	33.33
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	33 600.84		33 600.84	
70610000 Prestation Santé - Athlé Forme	6 565.60		6 565.60	
70620000 Prestation Stade vers l'emploi	25 500.00		25 500.00	
70831000 KID STADIUM	300.00		300.00	
70832000 CHRONOMETRAGE	727.24		727.24	
70840000 Mise à disp. du personnel LAO	508.00		508.00	
PARRAINAGES	6 000.00		6 000.00	
70630000 Partenariat	6 000.00		6 000.00	
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	90 788.00	66 000.00	24 788.00	37.56
74210000 SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	16 000.00	16 000.00		
74300000 SUBVENTION ANS	74 788.00	50 000.00	24 788.00	49.58
DONS MANUELS	5 475.00	4 463.00	1 012.00	22.68
75412000 ABANDON DE FRAIS BENEVOLES	5 475.00	4 463.00	1 012.00	22.68
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	5 834.00	1 242.00	4 592.00	369.73
75550000 AIDE FFA / LIGUE	5 834.00	790.00	5 044.00	638.48
75560000 LABELS FFA		452.00	452.00	100.00
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	2 813.65	12 172.16	9 358.51	76.88
78174000 REP PROV DEPREC CREANCES		6 470.66	6 470.66	100.00
79118000 TRANSFERT DE CHARGES	2 813.65	5 701.50	2 887.85	50.65
AUTRES PRODUITS	80 510.07	412 236.86	331 726.79	80.47
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	8.32	21.72	13.40	61.69
75812000 STAGES : participation des ath	23 759.00	4 825.00	18 934.00	392.41
75813000 LABELS CRR	5 163.75	2 865.00	2 298.75	80.24
75814000 PARTICIPATION FFA	6 699.00	3 080.00	3 619.00	117.50
75817000 COT. CENTRE ENTRAINEMENT H.L.	2 000.00	1 000.00	1 000.00	100.00
75850000 LICENCES		343 918.48	343 918.48	100.00
75860000 COTISATIONS DES CLUBS		19 466.66	19 466.66	100.00
75880000 DROITS DE MUTATION	42 880.00	37 060.00	5 820.00	15.70
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	620 507.58	496 264.02	124 243.56	25.04
ACHATS DE MARCHANDISES	499.99		499.99	
60720000 ACHAT DE MATERIEL	499.99		499.99	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	432 403.32	249 201.53	183 201.79	73.52
60410000 SERVICES MUTUALISES	480.00	440.00	40.00	9.09
60610000 Fournitures non stock. pharmac	808.49	297.64	510.85	171.63
60630000 Fournit. entretien & petit equ		1 431.81	1 431.81	100.00
60640000 FOUNTITURES ADMINISTRATIVES	4 043.01	2 650.10	1 392.91	52.56
60650000 Achat petit matériel Chrono	440.17		440.17	
60655000 Petit Equipement Sportif	7 520.66	1 429.62	6 091.04	426.06
60660000 Equipement des ATHLETES	2 079.84	771.48	1 308.36	169.59

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
60670000 Habillement du jury	1	323.36			1 323.36	
60680000 FOURNITURE COVID-19		181.08			181.08	
61250000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	1	913.92	1	913.92		
61310000 LOCATION QUADRAWEB	1	051.20	1	036.80	14.40	1.39
61320000 Locations immobilières	10	387.74	11	694.68	1 306.94	11.18
61321000 LOCATION HOME BOX	6	390.96	6	390.96		
61322000 Locations Installations Sporti	36	381.21	12	713.09	23 668.12	186.17
61323000 Location Stands		500.00		450.00	50.00	11.11
61350000 Locations de véhicules	1	576.10			1 576.10	
61500000 Entretiens et réparations		120.00		525.24	405.24	77.15
61510000 ENTRETIEN DES BUREAUX		657.60		748.80	91.20	12.18
61600000 Primes d'assurance		441.00		811.56	370.56	45.66
61610000 Multirisques (MAAF)		398.77			398.77	
61830000 Documentation technique			1	773.48	1 773.48	100.00
62100000 Personnel extérieur a l'entrep	4	551.17			4 551.17	
62180000 Services Extérieurs (chrono jo	4	213.33	3	527.67	685.66	19.44
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	6	240.00	6	060.00	180.00	2.97
62260100 HONORAIRES OMEPS	1	742.00		638.00	1 104.00	173.04
62260900 HONORAIRES DIVERS	2	275.56	1	872.00	403.56	21.56
62265000 HONORAIRES MEDICAUX	1	538.61	1	135.00	403.61	35.56
62265100 Honoraires techniques CREPS	3	839.91			3 839.91	
62280000 INDEMNITES STAGE	5	305.00	8	820.00	3 515.00	39.85
62280100 INDEMNITES FORMATEURS	2	330.00		750.00	1 580.00	210.67
62280200 INDEMNITES JURY	45	441.00	30	361.00	15 080.00	49.67
62280300 INDEMNITES MEDICALES	2	650.00	1	300.00	1 350.00	103.85
62280400 INDEMNITES KID STADIUM		270.00			270.00	
62280500 INDEMNITES CRE	10	838.00	4	268.20	6 569.80	153.92
62280600 INDEMNITES ENTRAINEMENT LYCEES	4	019.00	1	135.00	2 884.00	254.10
62280800 Organisme de formation		40.00			40.00	
62300000 HEBERGEMENT SITE INTERNET		252.85		308.00	55.15	17.91
62310000 ABONNEMENT LOGICIEL		782.06		401.15	380.91	94.95
62331000 PUBLICATION				794.00	794.00	100.00
62340000 Cadeaux et Récompenses	18	479.78	5	245.13	13 234.65	252.32
62370000 OUTIL DE COMMUNICATION (kakemo		105.00			105.00	
62380000 EVENEMENT DE LA VIE		150.00		150.00		
62511000 DEPLACEMENT LAO	72	194.75	44	422.83	27 771.92	62.52
62512100 Hébergement LAO	83	884.19	36	648.67	47 235.52	128.89
62513100 Restauration LAO	73	866.24	22	458.16	51 408.08	228.91
62610000 INTERNET ORANGE		912.24	2	385.09	1 472.85	61.75
62630000 AFFRANCHISSEMENT		758.93		402.43	356.50	88.59
62780000 FRAIS BANCAIRES	2	359.87	1	928.02	431.85	22.40
62800000 Divers			30	000.00	30 000.00	100.00
62810000 DIVERS FRAIS ENGAGEMENT ATHLET	5	508.72			5 508.72	
62811000 COTISATIONS		980.00		700.00	280.00	40.00
62820000 CREDIT PLACEFORM		180.00			180.00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		3 449.58		1 980.16	1 469.42	74.21
63330000 Part. employ. a form. prof. c		3 449.58		1 980.16	1 469.42	74.21
SALAIRES ET TRAITEMENTS		177 294.77		106 987.93	70 306.84	65.71
64110000 Rémunération du personnel LAO		172 288.47		102 527.93	69 760.54	68.04
64145000 INDEMNITES DIVERSES LAO		5 006.30		4 460.00	546.30	12.25

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CHARGES SOCIALES	37 613.01		25 565.23		12 047.78	47.13
64510000 URSSAF	24 651.27		17 179.26		7 472.01	43.49
64520000 Prévoyance CHORUM	2 734.16		1 873.78		860.38	45.92
64530000 Retraite KLESIA	6 553.23		3 895.69		2 657.54	68.22
64550000 Cotisations EOIVIE	2 956.75		2 232.50		724.25	32.44
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL / PHARMACI	717.60		384.00		333.60	86.88
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	13 205.89		4 970.53		8 235.36	165.68
68112000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	13 205.89		4 970.53		8 235.36	165.68
AUTRES CHARGES	20 040.93		32 277.84		12 236.91	37.91
65400000 PERTES CREANCES IRRECOUVRABLES			7 525.84		7 525.84	100.00
65800000 CHARGES DIVERSES	20.93		14.50		6.43	44.34
65813000 VERT. FFA LABELS CRCHS			4 807.50		4 807.50	100.00
65863000 DROITS DE MUTATIONS FFA	20 020.00		19 930.00		90.00	0.45
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	684 507.49		420 983.22		263 524.27	62.60
RESULTAT D'EXPLOITATION	63 999.91		75 280.80		139 280.71	185.01
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 522.76		1 813.35		3 709.41	204.56
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	5 522.76		1 813.35		3 709.41	204.56
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 522.76		1 813.35		3 709.41	204.56
RESULTAT FINANCIER	5 522.76		1 813.35		3 709.41	204.56
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	58 477.15		77 094.15		135 571.30	175.85
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	13 730.09		49 127.87		35 397.78	72.05
77100000 Produits except. sur oper. ges	0.60		44 258.87		44 258.27	100.00
77110000 PENALITE ENGAGEMENT	4 272.72		865.00		3 407.72	393.96
77115000 PENALITES JURY	3 030.00		2 370.00		660.00	27.85
77116000 PENALITES ASSEMBLEE GENERALE	5 103.80		1 474.00		3 629.80	246.26
77120000 DEMANDE DE QE	932.97				932.97	
77181000 PRDTS EXCEPT	390.00		160.00		230.00	143.75
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 363.06		4 604.41		241.35	5.24
77700000 QUOTE PART SUBV INVEST	4 363.06		4 604.41		241.35	5.24
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 093.15		53 732.28		35 639.13	66.33
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	4 300.02				4 300.02	
67000000 Charges exceptionnelles	4 000.00				4 000.00	
67100000 Charg. except. sur operat. ges	300.02				300.02	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 300.02				4 300.02	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 793.13		53 732.28		39 939.15	74.33
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 158.00		323.00		835.00	258.51
69500000 IS	1 158.00		323.00		835.00	258.51

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

INFORMATIONS GENERALES

IDENTIFICATION

Association LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
7 Rue André Citroën
31 130 BALMA

OBJET

La Ligue a pour objet :

- de développer et de contrôler, sur son territoire, la pratique de l'Athlétisme sous toutes ses formes dans le cadre de la délégation accordée par le Ministère chargé des Sports à la FFA et dans celui du développement durable.
- d'appliquer la politique de développement de la FFA.
- de défendre les intérêts moraux et matériels de l'Athlétisme.
- d'assurer la représentation de l'Athlétisme sur le plan régional.

MOYENS MIS EN OEUVRE

L'association emploie 7 salariés.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'organisation de l'association permet de quantifier et donc de valoriser une partie du bénévolat; celle des jurys officiels répertoriés sur les différentes compétitions.

Pour la saison 2022, l'association recense 2490 journées de 5 heures soit 12 450 heures. Elle valorise ces heures à 15 € soit un total de 186 750 €.

Une aide forfaitaire reversée aux jurys ayant participé à au moins 3 compétitions s'élève à 45 020 €.

Le bénévolat peut donc être valorisé à 141 730 €.

L'association n'a pas les moyens nécessaires pour quantifier et donc valoriser le reste du bénévolat.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

L'exercice clos le 31 décembre 2022 couvre une période de 12 mois.

Le total du bilan est de 1 389 549 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 45 842 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France, en particulier en application du règlement

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	234		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	718		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	136 585		24 301
Emballages récupérables et divers	349		
TOTAL	137 652		24 301
TOTAL GENERAL	137 886		24 301

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		234		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			718	718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		28 611	132 276	132 276
Emballages récupérables et divers			349	349
TOTAL		28 611	133 342	133 342
TOTAL GENERAL		28 845	133 342	133 342

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	234		234	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	718			718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	96 429	13 199	28 611	81 018
Emballages récupérables et divers	342	7		349
TOTAL	97 489	13 206	28 611	82 085
TOTAL GENERAL	97 724	13 206	28 845	82 085

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	13 199				
Emballages récupérables et divers	7				
TOTAL	13 206				
TOTAL GENERAL	13 206				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	20 000				20 000
TOTAL	20 000				20 000
TOTAL GENERAL	20 000				20 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 260	1 260	
Autres créances clients	2 922	2 922	
Divers état et autres collectivités publiques	59 500	59 500	
Débiteurs divers	5 838	5 838	
Charges constatées d'avance	8 037	8 037	
TOTAL	77 557	77 557	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	37 047	37 047		
Personnel et comptes rattachés	10 668	10 668		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 801	15 801		
Impôts sur les bénéficiaires	1 158	1 158		
Autres impôts taxes et assimilés	84	84		
Autres dettes	223 111	223 111		
Produits constatés d'avance	254 417	254 417		
TOTAL	542 286	542 286		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	60 816
Total	60 816

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 878
Dettes fiscales et sociales	12 925
Autres dettes	45 020
Total	67 823

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 037
Total	8 037
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	254 417
Total	254 417